

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de Cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

**Les investissements directs étrangers et l'emploi, en Algérie
état des lieux et perspectives**

Réalisé par :

- 1- HALLAL Sabah
- 2- KERRACHE Rabiaa

Encadreur : M^r. Bouaissaoui Samir

Membre du Jury

Président : Mr Moussaoui.
Examineur : Mlle khelladi
Rapporteur : Mr Bouaissaoui

Remerciements

A terme de notre travail, on tient à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à accomplir ce travail.

- *On remercier d'abord DIEU de nous avoir donné assez de force et de courage pour finir ce travail.*
- *Nos chers parents pour leurs aides inestimables.*
- *Notre promoteur Mr. BOUAISSAOUI Samir pour son suivi durant nos travaux avec une extrême bienveillance de ses remarques, ses conseils judicieux, sa rigueur et son expérience pour l'amélioration de notre travail et sa mise au point définitive.*
- *Tous les enseignants qui nous ont formés depuis notre scolarité.*
- *Toute personne ayant contribué de près ou de loin pour l'élaboration de ce modeste travail.*



Dédicace Rabíaa

Je dédie ce travail qui est le fruit de nos efforts à :

Mes très chers parents pour leur sacrifice, amour, tendresse et encouragement.

Mes frères et sœurs et toute ma famille.

Mon chère fiancé Rida Chemache et sa famille.

Mes amis (mes meilleures amies city 17 Octobre)

Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.



Dédicace Sabah

Je dédie ce travail qui est le fruit de nos efforts à :

Mes très chers parents pour leur sacrifice, amour, tendresse et encouragement.

Mes frères et sœurs et toute la famille HALLAL.

Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire de fin d'étude.

Liste des abréviations

ANDI : L'Agence National de Développement des Investissements.

API : Agence de Promotion des Investissements.

ASEAN : Association des Nations de L'Asie du Sud-est.

ADS : Agence de Développement Social.

BIT : Bureau International du Travail.

BTPH : Bâtiment et Travaux Publics et Hydrauliques.

CEE : Communauté Economique Européenne.

CEI : Communauté d'Etat Indépendants.

CFCIA : Chambre Française de Commerce et d'industrie en Algérie.

CNUCED : Conférence des Nations Unis Pour le Commerce et le Développement Economique.

CPE : Contrat de Pré Emploi.

DIPJ : Dispositifs d'insertion Professionnelle des Jeunes.

EMN : Entreprise Multinationale.

ESE: Europe du Sud-est.

FDI : Forgien Direct Investment

FMI: Fond Monétaire International.

F&A: Fusion Acquisitions.

GATT: General Agreement of Trade and Tarif.

IDE : Investissement Direct Etranger.

IE : Investissement Etranger.

NTIC : Nouvelle Technologie et de L'information et de Communication.

OCDE : L'organisation de Coopération et de Développement.

OIT : Organisation International du Travail.

OMC : Organisation Mondiale du commerce.

ONS : Office National de Statistique.

OPA : Offre Public d'Achat.

OPE : Offre Public d'échange.

PED : Pays En Développement.

PEJ : Programme d'emploi des Jeunes

PIB : Produit Intérieur Brut.

PNB: Produit National Brut.

PVD: Pays Vois de Développement.

SNMG : Salair National Minimum Grenetai.

STN: Société Transnational.

TUP à HIMO : Les Travaux d'utilités Publiques à Haute Intensité de main d'œuvre.

USA: United State of America.

USD: United States Dollars.

VALYD : valorisation des Hydrocarbures.

Sommaire

Introduction générale1

Chapitre I : Approche théorique des IDE

Section 01 : Généralité sur l'IDE.....5

Section 02 : Evolution et répartition géographique des IDE dans le monde...16

Section03 :L'impact des IDE sur la croissance et le développement économique27

Chapitre II : Les IDE et l'emploi

Section 01 : Effets des IDE sur le travail35

Section 02 : L'impact des IDE sur l'emploi40

Section 03 : Les EMN et leurs effets sur les conditions de travail45

Chapitre III : Les IDE et l'emploi en Algérie, état des lieux et perspective

Section 01 : L'évolution et les flux des IDE en Algérie54

Section 02 : La question du chômage en Algérie60

Section 03 : Impact des IDE sur le marché de travail en Algérie67

Conclusion général73

Bibliographie

Introduction générale

Introduction générale

Le phénomène de l'investissement direct étranger(IDE) se trouve sans nul doute aujourd'hui au centre de la problématique de développement économique. Il prend une importance toujours grandissante dans les politiques économiques de la majorité des pays. Hier, simple vecteur d'un mouvement de facteur considéré comme substitut à celui des produits, le voici aujourd'hui devenu élément catalyseur de développement et structure en profondeur l'espace économique mondiale.

L'IDE occupe désormais, une place majeure dans la plupart des pays du fait, de la convergence de deux préoccupations, d'un coté, celle des entreprises qui cherchent à s'élargir, à conquérir des marchés difficilement accessibles aux exportations et donc à s'internationaliser de l'autre, celle des pays qui essaient par tous les moyens d'attirer les capitaux étrangers.

Dans ce contexte, c'est surtout le cas des pays en développement (PED) qui retient plus l'attention. Ils ont rejeté, pendant longtemps, le phénomène de l'IDE. Plusieurs auteurs rappellent en effet, que L'IDE a longtemps été considéré par de nombreux pays en développement et d'économistes du développement comme un vecteur essentiel de déplacement à l'égard du monde occidental et des pays industrialisés. La crise de l'endettement des années 80 a suscité un net changement d'attitude de la part des gouvernements de ces pays confrontés à une pénurie de devises et une régression importante de l'investissement local. Les pays en développement se font, de nos jours, de plus en plus concurrence, afin d'attirer les firmes étrangères, dans les objectifs principaux d'accroître leurs capacités de production, de bénéficier d'un transfert de technologies et de s'insérer dans l'économie mondiale.

Aujourd'hui, la donne a changé, puisque la plupart des pays se sont orienté vers l'attraction et la promotion de l'investissement international. Il y a même presque un consensus concernant les effets bénéfiques de l'IDE sur les pays d'accueil. En effet, plusieurs organismes internationaux, des politiciens, et une large majorité des économistes présentent l'IDE comme une sorte de remède miracle pour les « problèmes chroniques » des PVD.

Son effet positif sur la croissance économique, est presque devenu conventionnel, comme en témoignent les efforts déployés par plusieurs pays pour attirer autant que possible d'IDE et la concurrence que se sont livrés ces même pays pour s'accaparer d'importants flux

d'investissement international. Rien de surprenant donc, à ce qu'à l'heure actuelle, pratiquement tous les pays s'efforcent d'attirer des investissements direct étrangers.

L'IDE fait figure de moteur de croissance car il fournit les capitaux, donc ces pays ont grandement besoin, nécessaire à l'investissement et augmente la concurrence dans les industries des pays hôtes tout en améliorant la productivité des entreprises locales en adoptant des technologies plus efficaces ou en investissant dans des capitaux humains et/ou physiques.

L'investissement direct étranger contribue de manière considérable à la croissance, car il est plus stable que les autres formes de flux de capitaux. L'IDE présente de nombreux avantages ; il est notamment source de capital, crée des emplois, permet l'accès aux marchés étrangers et ses retombées sur les entreprises locales sont positives en termes de technologie et d'efficacité. Étant donné qu'il permet l'accès aux marchés étrangers, le transfert de technologies et crée généralement des compétences dans les entreprises des pays hôtes, l'IDE ne peut qu'améliorer l'intégration de ces derniers dans l'économie mondiale tout en favorisant la croissance. L'IDE est considéré comme moteur clé de la croissance économique et de développement.

L'Algérie l'un des pays promouvant les IDE, mis en œuvre juste après l'indépendance une stratégie de développement basée essentiellement, sur les industries lourdes.

En effet, entre 1967 et 1980, l'Algérie a connu une croissance économique soutenue à la suite d'une industrialisation massive, planifiée, et basée essentiellement sur les industries de base. Mais, la chute des prix de pétrole au milieu des années 1980, conjuguée à un fort endettement ont causé le bouleversement de la situation économique entraînant un déficit budgétaire important et des fermetures massives d'entreprise, dégradant ainsi les conditions socioéconomiques du pays, ralentissement de croissance économique et un arrêt des investissements productifs publics. Par conséquent, un processus de désindustrialisation suivi d'une crise de la dette extérieure a touché l'économie algérienne entre 1988 et 1998.

Suit à la crise de 1986, l'Algérie a entrepris une politique de réformes structurelles, et engagé des programmes de stabilisation et de rééchelonnement de la dette suivis, en dernier recours, par des programmes d'ajustement structurels en accord avec les institutions financières internationales ce qui permit le rétablissement des équilibres macro-économiques

et la libéralisation de l'économie et l'amélioration des performances en terme de croissance du PIB, de développement de secteur privé et d'accroissement des flux entrants des IDE.

L'Algérie au lendemain de l'indépendance, avait pour objectif d'attirer le capital étranger et l'intégrer dans la politique de développement économique et social tout en étant un important importateur de produits industriels. Ainsi, en 1963 le premier code destiné aux investisseurs étrangers est alors clairement affiché dans les articles du code.

L'Algérie a poursuivi sa démarche d'ouverture avec un nouveau code en 1966 et qui avait pour objectif d'intéresser d'abord l'épargne privée locale afin de générer un flux d'investissement au détriment des capitaux étrangers. Par conséquent, le mouvement des investissements est resté modeste par rapport au potentiel que représente le pays.

Néanmoins, les flux des IDE reçus sont concentrés dans le secteur d'hydrocarbures, ouvert aux capitaux étrangers à partir de 1971, et ceci, au détriment des autres secteurs.

De plus, pour offrir un maximum de garanties, l'Algérie a ratifié de nombreux accords internationaux et bilatéraux ayant trait à l'investissement. Aussi, l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'union européenne (UE) ouvre des perspectives positives pour l'Algérie.

Ainsi, au début des années 2000 l'Algérie commence à attirer un nombre important d'investisseurs étrangers qu'il soit de pays développés ou de pays en développement, et les secteurs d'activité se diversifient, et cette tendance croissante des flux des IDE montre bien l'intérêt des investisseurs pour les avantages qu'offre l'Algérie.

Problématique

Ce travail de recherche pose le problème central sur le rôle des IDE dans la création d'emploi en Algérie. Il est question d'analyser l'évolution des IDE en Algérie, ainsi les effets des IDE sur l'emploi dans les pays d'origines et les pays d'accueil toute en effectuant une analyse sur l'effet des IDE sur la création d'emploi en Algérie. Dans cette optique, nous allons essayer de répondre à la question principale suivante :

Quels sont les effets des IDE sur la création d'emploi en Algérie ?

Dans ce sens nous avançons les hypothèses :

H1 : les IDE contribuent à la création d'emploi en Algérie.

H2 : les IDE peuvent avoir des effets positifs sur les conditions de travail en Algérie.

Méthodologie de recherche

Nous avons suivi une démarche basée sur une recherche documentaire à travers des consultations de plusieurs ouvrages, mémoire, textes réglementaires relatifs à l'investissement, ainsi qu'une analyse de l'évolution des flux IDE, en utilisant les rapports des différents organismes internationaux, ceci pour cerner d'une part, tout évolution des IDE, les facteur et les déterminants, et d'autre part l'effet des IDE sur l'emploi dans le contexte algérien.

Pour essayer de répondre à cette problématique nous avons structuré notre travail comme suit :

Un premier chapitre intitulé : « *Approche théorique des IDE* » *traitera des généralités sur l'IDE, l'évolution et la répartition géographique des IDE dans le monde et l'impact des IDE sur la croissance et le développement économique*

Dans un second chapitre qui s'intitule : « *les IDE et l'emploi* », *traitera des questions des effets des IDE sur le travail, l'impact des IDE sur l'emploi et les EMN et leurs effets sur les conditions de travail*

Un troisième chapitre intitulé : « *IDE et l'emploi en Algérie état des lieux et perspective* », où nous allons essayer de décrire dans un premier temps l'évolution des flux des IDE en Algérie. Dans un deuxième temps, nous essayerons de cerner la question du chômage en Algérie, en fin, nous essayerons d'illustrer l'impact des IDE sur le marché de travail en Algérie.

En fin, on terminera par une conclusion générale.

Chapitre I

Approche théorique de l'IDE

Chapitre I. Approche théorique de l'IDE

Aujourd'hui, l'un des sujets les plus débattus par les économistes est celui de la mondialisation, sa notion, son origine et essentiellement son rôle dans les relations économiques internationales en matière des nouveaux enjeux. Les investissements directs étrangers (IDE) sont l'un de ces enjeux, ils occupent actuellement une importante place en raison des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux lieux d'implantation puisqu'ils améliorent la performance économique des pays d'accueil, rétablissent leurs équilibres financiers voient souvent leurs niveaux de développement s'accroître. Toutefois, il convient de faire une distinction entre les IDE et autres formes d'investissement qui entrent également de façon considérable dans le processus de croissance des pays.

Ainsi, dans la première section de ce chapitre on essayera de définir les IDE, en donnant les principales définitions retenues et notamment celle donnée par l'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE) et celle donnée par le Fond Monétaire International (FMI), par suite, on donnera les différentes formes ainsi que les différentes structures des IDE, et enfin les différents facteurs qui les déterminent. En seconde section, on essayera d'aborder l'évolution et la répartition géographique des IDE dans le monde. Enfin, la troisième section est réservée à l'analyse de l'impact des IDE sur la croissance et le développement économique.

Section1 : Généralités sur l'IDE

L'investissement direct étranger, vecteur important de la mondialisation, connaît actuellement un développement considérable. Son essor traduit d'une part, l'intensification par un nombre croissant des sociétés multinationales, de leurs activités à l'échelle mondiale sous l'effet de libéralisation de nouveaux secteurs à l'investissement et, d'autre part, l'existence d'un surplus d'épargne internationale en quête de meilleurs placements.

Ainsi, cette section a pour objectif de comprendre l'approche théorique sur les investissements directs étrangers tels que la définition des IDE et les firmes multinationale, il s'en présente aussi les différentes formes, structures et les facteurs d'attractivité des IDE.

1- Définition de l' IDE

La définition de l'IDE diffère d'un pays à l'autre, mais en général, celle donnée par les institutions internationales comme le Fond Monétaire International (FMI) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) sont les plus retenues.

a- Définition de la CNUCED

« L'IDE désigne les engagements de capitaux effectués en vue de la création ou de l'extension d'une entreprise de constitution de société mixte et d'achat de sociétés étrangères. Une relation d'investissement directe est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie du pays d'accueil ». La CNUCED rappelle, néanmoins, que certains pays n'indiquent pas un seuil particulier de participation dans l'entreprise en question, mais se fondent sur d'autres critères. La relation de long terme entre l'opérateur étranger et la société investie est mise en avant.

(Foreign direct investment (FDI) is defined as an investment involving a long-term relationship and reflecting a lasting interest and control by a resident entity in one economy (foreign direct investor or parent enterprise) in an enterprise resident in an economy other than that of the foreign direct investor (FDI enterprise or affiliate enterprise or foreign affiliate)¹

La CNUCED² propose que les composantes de l'IDE soient des capitaux en actions proposées, des revenus réinvestis et tout autre capital (principalement les prêts entre la maison-mère et sa filiale). Toutefois, elle estime que les pays ont des difficultés quant à la collecte des statistiques sur les IDE, en particulier, des données sur les revenus réinvestis, qui dépendent fortement de l'entreprise.

b- Définition de l'IDE selon le FMI

Un IDE est un investissement international impliquant une relation de longue durée entre des opérateurs économiques.

« L'investissement direct étranger est l'investissement qui est effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'avoir un contrôle effectif dans la gestion de l'entreprise »³

¹CNUCED: world Investment Report 2009, page 243.

²CNUCED: Definitions of FDI. Disponible sur le site : www.unctad.org

³FMI : Manuel de la balance des paiements, 5^{ème} édition . Washington, D.C.1993.

c- Définition de l'IDE selon l'OCDE

« L'IDE est un investissement international effectué par l'investisseur direct et les investissements indirects qui résident d'une autre économie que celle de l'investisseur direct⁴. » L'investisseur est motivé par la volonté d'établir, avec l'entreprise, une relation durable afin d'exercer une influence significative sur sa gestion. L'existence d'un intérêt durable se concrétise dès lors que l'investisseur direct détient directement ou indirectement au moins 10 % des droits de vote de l'entreprise. L'IDE peut également permettre à l'investisseur d'accéder à l'économie de résidence de l'entreprise, ce qui pourrait lui être impossible dans d'autres circonstances. On pourrait objecter que dans certains cas, la possession de 10 % des droits de vote ne permet pas d'exercer une influence sensible sur la gestion de l'entreprise en question, alors qu'un investisseur direct peut détenir moins de 10 % des droits de vote mais exercer une influence importante sur la gestion. Malgré cela, l'OCDE rappelle qu'il n'en reste pas moins que la méthodologie recommandée n'autorise aucune souplesse dans l'application du seuil de 10 % et que sa stricte application est préconisée par souci de cohérence statistique entre les pays.

La nation d'investissement direct recouvre à la fois les opérations de prise de participation initiale permettant d'atteindre le seuil de 10 % et toutes les opérations financières et positions ultérieures entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct ou entre entreprises sœurs, dotées ou non de la personnalité morale.

2- Définition des firmes multinationales (FMN)

Une firme multinationale est une entreprise qui possède des filiales, qu'elle contrôle complètement ou en partie dans plusieurs pays.

Selon (Michalet, 1985) définit la FMN comme étant une entreprise, le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation conçue à l'échelle mondiale. L'implantation de filiales correspond à un IDE, qui implique une relation de long terme se traduisant par la prise de participations par une entreprise non résidente dans le capital d'une

⁴OCDE : Définition de référence des investissements directs internationaux, 4^{ème} édition version Finale .Paris, Avril 2008

entreprise résidente dans le but de contrôler non seulement le capital, mais aussi l'activité de management et de production de la firme du pays d'accueil⁵.

Les firmes multinationales, communément nommées FMN, sont des entreprises d'investissements directs ayant une envergure internationale. Elles occupent une place très importante dans les échanges internationaux, à tous les niveaux, aussi bien dans la production et l'exportation de produits primaires que de produits finis et de services. Elles étendent leurs ramifications dans plusieurs pays du monde et, pour cela, elles ont une politique bien précise de localisation stratégique⁶.

3- Les formes des IDE

Il existe plusieurs possibilités d'investir directement, qui correspondent aux moyens financiers des grandes firmes, on distingue :

3.1- La succursale

C'est un établissement commercial qui ne bénéficie pas de la personnalité juridique, elle dispose d'une certaine autonomie de gestion et de direction par apport à une entreprise principale (maison-mère) à laquelle elle est rattachée. Les activités menées au sien de cet établissement sont établies au nom et pour le compte de sa maison-mère. Elle peut être utilisée pour couvrir le territoire national ou pour s'implanter à l'étranger.

3.2- Le partenariat

Un partenariat est une association entre deux ou plusieurs entreprises ou entités qui décident de coopérer qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser certains objectifs communs :

- Renforcer la situation financière ;
- Innover et améliorer les techniques de recherche ;
- Développer et acquérir de nouveaux savoirs faire ;
- Comprendre la culture de l'autre entreprise et intégrer d'autres compétences en matière de management.
- Répondre aux attentes de la clientèle par des nouvelles gammes plus performantes ;

⁵Fatima BOUALAM. « Les institutions et attractivité des IDE » Colloque international « Ouverture et émergence en méditerranée » Octobre, 2008. Rabat-Maroc. Université de Montpellier. I science économiques LASER, p6.

⁶Augustin Mwana MUHINDO NGELEZA « Déterminants de l'investissement direct à l'étranger dans les pays en voie de développement : application faite a la RDC ».UNIGOM - 2009.p65

- Confronter les positions sur les marchés domestiques et y atteindre une taille critique optimale en améliorant la compétitivité.

La relation entre les partenaires est formalisée par un contrat dans lequel les responsabilités, rôles et contributions financières de chacune des parties sont clairement définis.

3.3 - La filiale

Une filiale est une société dont le capital est détenu en majorité (plus de 50 %) par une autre société dite mère. La filiale a une personnalité juridique distincte mais elle est contrôlée par la société mère, le terme « contrôle » signifiant que la société mère détient suffisamment de droits de vote en assemblée générale d'actionnaires pour pouvoir y imposer ses décisions. Le fait de contrôler la filiale permet généralement à la société mère de prendre une part prépondérante à la nomination des personnes qui administrent ou dirigent la société filiale (administrateurs, président, directeur générale, gérant....). Lorsqu'une société détient une participation dans le capitale d'une autre entreprise, mais n'exerce pas de contrôle, on utilise alors l'expression « d'entreprise associée » c'est notamment le cas des participations minoritaires.

Une société filiale peut être commune à deux ou à plusieurs sociétés qui se partagent les 50 % du capital dont, il a été question ci-dessus.

3.4 - La joint-venture

Une joint-venture, également appelée une entreprise commune, une entreprise en participation ou une coentreprise, « se rapporte soit à une création en commun, par deux partenaires de nationalité différentes, d'une société industrielle ou commerciale; soit à la prise de participation significative dans le capitale d'une société étrangère implantée sur le marché d'exportation visé, par une entreprise exportatrice nationale »⁷.

La création d'une joint-venture permet aux entreprises qui l'ont créée de partager des technologies ou un savoir-faire, mais aussi de diversifier leurs activités, et parfois, d'accéder à un marché réputé difficile. Traditionnellement, les partenaires de la joint-venture se mettent d'accord pour partager conjointement les dépenses, les risques, mais aussi les bénéfices.

⁷ Antoine, P. R, Denis, R. « le commerce international », Edition, Cheneliér éducation, Québec, 2005, p. 254.

3.5- La concession de marque/cession de licence

La cession de licence est l'octroi du droit d'exploiter, dans les limites de temps et d'espace, une marque ou une technologie couverte par un brevet ou un savoir-faire en contrepartie de redevances annuelles. « c'est une entente conclue entre deux entreprises dont, l'une va transmettre sa technologie à l'autre en lui accordant le droit d'utiliser son savoir-faire, son brevet ou sa marque de commerce, en échange des redevance sont payables par le licencié à l'entreprise qui détient la technologie .Cette formule permet à l'entreprise de rentabiliser ses produits et d'avoir accès à des marchés difficiles ou fermés sans devoir investir des sommes énormes dans des moyens de production ou de distribution »⁷.

3.6- La franchise

C'est une méthode qui peut être utilisée comme moyen de présence à l'étranger. La franchise commerciale ou franchise de distribution est un contrat temporaire et exclusif de commercialisation de produit ou de service sur un territoire définis.

Par le contrat de franchise, le franchiseur concède à un franchise, sur une zone géographique définie, d'utiliser certains droits de propriété industrielle, tels que le nom commercial, l'enseigne commerciale, la marque le logo, les produits et le savoir-faire commercial.

En contrepartie, le franchise qui est un commerçant indépendant, doit gérer le fonds de commerce et l'exploiter à ses risques, en remplissant un certain nombre d'obligations dont :

- Financer la création du point de vente et prendre en charge une partie des frais de commercialisation ;
- Payer la rémunération des franchiseurs prévus au contrat (droits d'entrée dans la franchise et redevance annuelle) ;
- Veiller aux intérêts et à l'image de marque du franchiseur ;
- Respecter la politique commerciale définie par le franchiseur (produits, méthodes, marques, assortiments, garanties.....) ;
- S'approvisionner exclusivement auprès du franchiseur ou d'autres fournisseurs agréés ;
- Garantir la confidentialité des informations financières, techniques et commerciales fournies par le franchiseur⁸.

⁸ Morelle, F. « Lexique du commerce international », édition, ellipses, paris, 2013, p.131.

3.7- La sous-traitance

La sous-traitance est le fait pour une entreprise de confier une partie de sa production ou des composants nécessaires à sa production, à une autre entreprise (sous-traitant). Le produit est fabriqué par le sous-traitant est fait pour le compte exclusive de l'entreprise qui le demande. Le sous-traitant devra s'adapter aux besoins de l'entreprise. Pour l'entreprise, c'est un moyen pour adapter sa production en fonction des besoins, de plus, cela lui permet de mieux gérer ces ressources mais aussi ses couts de production. L'autre avantage est qu'avec la sous-traitance, elle pourra faire jouer la concurrence et obtenir des prix plus bas. Par ailleurs, le sous-traitant peut disposer d'une meilleure expérience dans la production du produit. Il disposera de technologies ou d'un savoir faire que l'entreprise ne possède pas forcément.

3.8- Autre formes

Parmi les autres formes d'IDE, on cite la délocalisation et la fusion-acquisition.

➤ La délocalisation

Une délocalisation désigne le fait pour une entreprise de transférer une partie de ses activités, de ses capitaux ou de ses employés vers un pays autre que celui dans lequel ils étaient précédemment présents. Avec une délocalisation, une entreprise cherche à bénéficier d'avantages compétitifs, c'est-à-dire de conditions économiques plus favorables telles que, de plus bas salaires, fiscalité plus légère, ou un droit de travail plus souple. La délocalisation a, en outre, été favorisée par la baisse des couts de transport et la mondialisation des capitaux et des marchés qui imposent une baisse des tarifs douaniers.

Parfois, la délocalisation peut être un moyen de négociation pour l'entreprise afin d'obtenir de meilleures conditions auprès des autorités publiques. Par ailleurs, cette forme présente aussi des limites que nous résumons dans les points suivants :

- les entreprises doivent considérer la compétitivité hors cout de communication, qualité et rapidité d'exécution et proximité du marché ;
- les différences de couts sont fortement atténuées par la différence de productivité ;
- les sous évaluations des monnaies diminuent lorsque les pays se développent ;
- le cout salarial augmente quand les pays se développent.

➤ La fusion-acquisition

Les opérations de fusion /acquisitions consistent au rachat d'une entreprise par une autre entreprise. Ce sont des opérations de croissance externe qui visent à développer l'activité de

l'entreprise et augmenter ses profits. Il peut parfois être difficile pour l'observateur extérieur de déterminer si l'on fait face à une fusion ou une acquisition.

- **La fusion** : c'est une forme de partenariat poussée à l'extrême. On parle ici de deux entreprises ayant des dimensions semblables, des ressources équivalentes des intérêts communs. Par définition, une fusion se fait entre des partenaires égaux. Le processus consiste généralement en un échange d'actions et la gestion de l'entreprise ainsi créée et partagée entre les cadres venant des entreprises qui sont à l'origine de la fusion.
- **L'acquisition** : se produit lorsqu'une entreprise en achète une autre et en prend entièrement le contrôle. Certaines acquisitions sont faites dans un but strictement financier, on les qualifie alors d'acquisition financière. Dans ce cas, l'entreprise acquise constitue en fait un achat d'intérêts qui doit donner à court et à moyen terme un certain rendement de l'investissement⁹.

La fusion/acquisition peut être sous forme d'Offres Publiques d'Achat (OPA) et les Offres Publiques d'Echange (OPE). La première consiste au rachat des actions d'une société « cible » à un prix déterminé, par une société « initiatrice ». Elle ce fait dans l'objectif est de contrôler la société et le paiement ce fait on espèces. Par contre la deuxième forme est le rachat d'actions d'une société par échange de titres, toujours dans le but de prise de contrôle et le paiement se fait en titres.

4- Les structures des IDE

L'IDE présent aussi des structures déférentes dont, nous résumons essentiellement les structures horizontales et verticales.

4.1- La structure horizontale

Les IDE horizontaux ou de marche visent à produire pour le territoire d'implantation une gamme de biens identiques à celle de la maison-mère. Ils concernent généralement les relations entre pays de niveau de développement élevé, dans lesquels les ressources (humaines, d'infrastructures, etc.) sont nécessaires pour que cette implantation existe. Cette forme d'investissement est choisie lorsque les investisseurs ont des difficultés d'accès à certains marchés étrangers en raison de barrières commerciales ou de cout de transport élevés. Le but de cet investissement direct est de pénétrer les marchés étrangers par le déplacement de la totalité de processus de production qui se substitue ainsi aux exportations.

⁹Antoine, P. R, Denis, R. « Le commerce international », Edition, Cheneliér éducation, Québec, 2005, p. 257.

Dans ce sens, Dupuch et Milan (2005) montrent que des firmes multinationales de type horizontal apparaissent lorsque les avantages à s'implanter à proximité des consommateurs sont plus élevés que les avantages liés à la concentration des activités. La firme préfère donc implanter plusieurs sites de production pour servir les marchés locaux, si elle économise d'échelle entre ces différents sites du fait de la présence d'actifs intangibles (technologies, savoir-faire, etc.), si les coûts d'implantation sont relativement faibles, si les coûts de transport sont plutôt élevés et si la demande intérieure est forte.

La stratégie horizontale ou de marche à pour objectif de desservir les marchés domestiques. Dans ce cas, les produits sont fabriqués dans le pays hôte et vendus sur le marché local. En conséquence, ce type d'IDE est motivé par la demande intérieure à savoir, la taille des marchés et le niveau de revenu du pays hôte.

4.2- La structure verticale

Les IDE de type vertical apparaissent entre des pays différenciés en taille et en dotations factorielles. Ils intègrent cette chaîne en différentes activités et localisent chaque fonction de l'entreprise dans le pays offrant les meilleures conditions de production. Il s'agit ici pour l'investisseur de tirer des différences de coût des facteurs entre pays. Donc l'IDE vertical, répond à l'objectif de minimisation des coûts de production à travers la localisation des activités dans les « filiales ateliers ». La stratégie verticale consiste à produire dans les pays hôtes et à vendre à l'étranger. Par conséquent, les facteurs de la demande dans les pays d'accueil sont moins pertinents en termes d'attractivité.

Le facteur le plus important de ce type d'investissement est la facilité avec laquelle, les entreprises peuvent exporter leurs produits. Toutefois, les facteurs qui améliorent la productivité du capital sont pertinents pour les deux types d'IDE.

5- Les facteurs déterminants des IDE

Plusieurs classifications des déterminants des IDE ont été proposées. Toutefois, pour mieux les cerner, il convient de les regrouper en deux grandes classes selon les liens qu'ils entretiennent avec l'action publique ou économique. Ainsi, nous distinguerons les déterminants d'ordre économique et d'ordre institutionnel :

5.1- Les déterminants d'ordre économique

Les déterminants les plus importants pour l'implantation des IDE sont la considération économique¹⁰, qui se manifestent de façon considérable dès qu'un cadre propice aux IDE est en place ainsi, on peut distinguer :

a- Le taux de chômage

Un faible taux de chômage peut renseigner l'investisseur étranger sur deux points. D'une part, il annonce une tension sur le marché du travail qui est de nature à provoquer rapidement des hausses des salaires, d'autre part, il informe sur un état encore peu avancé de l'existence d'une offre locale de main d'œuvre, ce qui signifierait que l'investisseur étranger pourrait faire face à des sureffectifs dans telle ou telle entreprise locale qu'il rachèterait dans le pays.

b- La croissance

La croissance d'une économie peut constituer un paramètre important pour les potentiels. C'est un facteur déterminant de l'attractivité. En effet, l'investisseur s'intéresse davantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent.

c- Investissement national

Les investisseurs étrangers interprètent une augmentation de l'investissement national comme un signal de l'existence d'opportunités dans le pays en question.

d- Le taux d'inflation

Cet indicateur peut renseigner sur la politique monétaire du pays. En effet, un taux d'inflation élevé, conduirait à des restrictions de crédit et à une politique monétaire anti-inflation qui rend ainsi l'obtention de capitaux, localement, plus efficace.

e- La qualité de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre qualifiée est un facteur important pour l'investisseur étranger. Les qualifications de la main d'œuvre, les possibilités de formation, le niveau d'instruction en générale et l'expérience professionnelle sont d'une importance considérable pour l'investisseur. En effet, tous ces éléments influent sur les dépenses et les recettes et donc, sur la rentabilité de l'investissement.

¹⁰ T.MAYER « les frontières nationales comptent, mais de moins en moins » problème économique, Paris, mars 2002, pp.29.30.

f- Les ressources naturelles

Les firmes sont naturellement sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays, chaque région dispose des dotations naturelles influençant la productivité et le profit des entreprises. De même, la présence de terre à cultiver, de ressources minières, d'un accès à la mer d'un fort ensoleillement ou tout autre avantage naturel, permet donc d'expliquer certains choix de localisation en particulier pour les entreprises utilisant ces facteurs de productions.

5.2- Les déterminants d'ordre institutionnel

Les firmes étrangères ne sont pas influencées uniquement par les dotations en facteurs, mais aussi par la composante institutionnelle¹¹, qui explique en partie leur choix d'implantation et justifie les différences des flux IDE entre les différents pays.

A partir là, les déterminants institutionnels des IDE peuvent entrer dans les points suivants :

a- La stabilité politique et sociale

Cette dernière constitue le plus souvent un déterminant visé par les investisseurs, ces derniers recherchent avant tout un environnement politique et social stable. Cela est plus important pour eux que de savoir, par exemple, si le marché est porteur.

b- L'incitation fiscale

Leur objectif général est de réduire le taux de pression fiscale globale sur l'investisseur étranger. Elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaires, sur la valeur ajoutée, la réduction ou l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation, une accélération de l'amortissement du capital, une réduction des cotisations sociales assises sur le travail, etc.

c- L'environnement juridique

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage international pour le règlement des différents problèmes. Ainsi, la fiabilité des appareils juridiques et réglementaires avec l'existence de tribunaux compétents indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

¹¹ C.A.MICHALET « la séduction des nations ou comment attirer les investissements » p.78.79.

d- Le climat des affaires

L'un des facteurs aussi déterminant des IDE est le climat des affaires dans le pays d'accueil des investissements et qui prend en considération plusieurs éléments telle que la bureaucratie, la transparence, la corruption etc.

Section 02 : Evolution et répartition géographique des IDE dans le monde

Historiquement, l'investissement direct étranger représente un phénomène très ancien lié à l'époque coloniale du 19^{ème} siècle. Durant cette période, les principaux pourvoyeurs se limitaient aux empires coloniaux dans les pays qui étaient sous leur dépendance.

Aujourd'hui, l'investissement direct étranger est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans le monde, et sa détention ne se limite pas aux pays développés mais également au pays en développement. Cette évolution s'explique par ses effets qui se manifestent à différents niveaux, et sa contribution d'une façon active à la croissance et au développement économique.

1- Evolution des IDE dans le monde

L'expansion qu'ont connue les IDE juste après la seconde guerre mondiale est considérablement importante, mais la période avant la première guerre mondiale (1800-1914) reste incontestablement l'âge d'or des IDE.

1.1- L'âge d'or des IDE (1800-1914)

Vue leur importance à cette époque-là, les Investissements Etrangers (IE) ont connu leur âge d'or durant la période allant de 1800 jusqu'à la première guerre mondiale, où les flux d'investissement sont très largement, le fait des firmes britanniques qui cherchent à organiser leurs filières d'approvisionnement en matières premières. C'est le cas par exemple de « Lever » dans les huiles végétales ou de « Shell » dans le pétrole¹². Le capital de la Grande-Bretagne restera à cette époque très largement dominant, du fait de son épargne abondante et de son réseau bancaire international très développé (3000 agences en 1914)¹³.

D'autre part, le régime de libre échange qu'elle avait imposé et le rôle très important joué par la place de Londres, comme marché de financement international, lui ont permis d'être le premier investisseur mondiale à l'étranger soit 47 millions de dollars.

¹² Vincent, Gérard, M.H. « Comprendre la mondialisation », Studyrama perspectives, 2006, p.97.

¹³ Jacquemot, P. « La firme multinationale : une introduction économique », Edition, Economica, Paris, 1990, p.20.

Les IDE britanniques, dans cette période, étaient concentrés dans le secteur bancaire et financier, ces flux étaient destinés pour le financement des infrastructures de base comme l'éclairage public, les transports urbains et les chemins de fer, après ce secteur, c'est celui des mines dont s'étaient intéressés les investissements directs étrangers britanniques. Ceux-ci avaient sous leurs mains les mines d'or et de diamant de l'Afrique du sud et de l'ouest, les mines de cuivres d'Afrique et d'Amérique du sud ainsi que les mines d'étain en Malaisie et en Bolivie. À signaler que devant l'Amérique latine, et l'Europe, les États-Unis étaient la première destination des IDE britanniques.

Tableau I-1. Les stocks des investissements internationaux en 1914.

Pays investisseur	Montant en millions de dollars	% du total	Principale zone d'accueil	Pourcentage(%)
G.B	18	41	Empire	47
			Britannique	20
			États-Unis	20
			Amérique latine	6
			Europe	-
France	8.5	19.3	Europe	61
			Russie	25
			Empire français	9
Allemagne	6	13.7	Europe centrale	53
			Amérique latine	16
			Amérique du nord	15
États-Unis	3.5	7.9	Canada, Mexique, Cuba	=
Belgique	2	4.5	Congo, Russie, Europe occidentale	=
Pays-Bas	2	4.5	Europe, Empire colonial	=
Suisse	1.5	3.5	Europe	=
Divers	2.5	5.5	-	=

Source : Jacquemont. « La firme multinationale : une introduction économique », édition Economica, Paris, 1990, p.22.

1.2- La période entre les deux guerres (1914-1938)

La structure géographique des IDE, quant à leurs origines et leurs destinations, a connu une modification substantielle.

Ainsi, les pays européens ont perdu leur place en tant que leader des pays investisseurs et c'est à cause de la guerre. Les dépenses de celle-ci ont contraint les britanniques à liquider la quasi-totalité de leurs investissements à l'étranger. Ainsi les investissements directs étrangers de l'Allemagne et la France ont passé respectivement de 10.5 % et 12.2 % du stock mondial à 1.3 % et 9.5 %, entre 1914 et 1938.

Le nouveau tracé des frontières en Europe, en Asie, en moyen orient et en Afrique et l'émergence de l'URSS avaient comme effet la modification de l'orientation géographique des IDE mondiaux. Entre 1918 et 1938, les deux tiers des opérations sont dirigés vers les pays en développement. Les États-Unis ont commencé à prendre le sommet, même si celle-ci restée entre les mains britanniques 45.5 % en 1914 et 39.8 % en 1938, les investissements américains ont passé de 18.5 % du stock mondial à 27.7 % entre 1914 et 1938¹⁴.

Tableau I-2. Stocks d'IDE dans le monde (1914 et 1938).

Pays /région	1914*(en%)	1938**(%)
<u>Pays d'origines</u>		
Royaume-Uni	45.5	39.8
États-Unis	18.5	27.7
Japon	0.1	2.8
Allemagne	10.5	1.3
France	12.2	9.5
Autres pays développés	13.2	18.9
PED	0	0
<u>Pays d'accueil</u>		
Pays développés	37.2	34.3
PED	62.8	65.7

Source : Bello, b. Gouia, r. « investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen » 1998, p20

1.3- Période des « trente glorieuses », de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale à 1973

Les accords de Bretton Woods et l'accord du GATT ont permis la mise en place d'un contexte international favorable pour l'investissement et la production à l'étranger. De 1945 au premier choc pétrolier de 1973, commençait une phase d'expansion de l'investissement

¹⁴ Bekihal. M. « Les investissements directs étrangers en Algérie », mémoire de magistère, univ. d'Oran, 2013.

international. En effet, les États-Unis sont la source unique d'investissement suit aux aides massives distribuées par le canal de l'aide Marshall aux pays européens pour leurs reconstructions après la seconde guerre mondiale¹⁵.

Ces investissements ont été orientés, principalement, vers l'Europe. Cela est dû, d'une part, à la construction de la Communauté Economique Européenne (CEE) qui a contraint les américains et les britanniques d'y localiser leurs productions pour contourner le tarif extérieure commun et pour bénéficier du grand marché européen : et d'autre part, aux climats politiques défavorables instaurés dans les pays sud. Mais des pays comme Taiwan, Corée du sud, Singapour et Hongkong ont aussi attiré les IDE américains grâce à leurs avantages salariaux réduits.

Tableau I-3. Stock des IDE américains en 1960 par zone et par secteur d'activité.

Zone /pays	Manufacturi e r		Pétrole		Mines		Service public		Commerce		Total	
	Mds \$	%	Mds \$	%	Mds \$	%	Mds \$	%	Mds \$	%	Mds \$	%
Europe	3.80	34.4	1.76	16.3	0.05	1.7	0.04	1.6	0.74	30.8	6.69	21
Canada	4.83	43.7	2.66	24.6	1.32	44.8	0.64	25.1	0.63	26.2	11.18	35.1
Amérique latine	1.52	13.8	3.12	28.9	1.27	43	1.18	46.3	0.78	32.5	8.32	26.1
Asie	0.29	2.6	1.66	15.3	0.02	-	0.10	3.9	0.14	5.8	2.48	7.8
Afrique	0.12	1.1	0.41	3.8	0.25	-	0.01	-	0.05	2.1	1.07	3.3
Océanie	0.49	4.4	0.37	3.4	0.03	8.5	-	-	0.06	2.5	1.01	3.2
Total	11.05	100	10.81	100	2.95	100	2.55	100	2.40	100	31.82	100

Source : Milelli, C, Delapierre, M, « Les firmes multinationales », veuibert, 1995, p 47

1.4- Période entre 1980-2000

À la suite du deuxième choc pétrolier, en 1982-1983, la dynamique de l'IDE a connu un essoufflement : les flux d'IDE sont passés de 69 milliards de dollars (1981) à 52 milliards (1983). Ce repli de l'IDE a été le résultat d'une combinaison de facteurs. Le ralentissement de la croissance, la diminution des profits des entreprises et les anticipations défavorables d'évolution de la demande ont engendré une baisse des stratégies de développement des entreprises, notamment par croissance externe. En plus de la diminution des IDE, la part des

¹⁵ Jacquemot. P. « La firme multinational : une introduction économique », Edition, economica, Paris, 1990, p.28.

États-Unis dans le stock mondiale sortant s'est réduit, ce recul s'explique essentiellement par la dévaluation du Dollar en 1971, l'abandon du système de Bretton Woods et l'adoption du système de changes flottants. Ces changements ont fait perdre aux États-Unis l'avantage d'une monnaie surévaluée.

Entre 1985 et 1990, les forts haussent du yen par rapport au dollar, avaient comme effet l'augmentation des investissements directs étrangers japonais aux États-Unis d'Amérique notamment dans l'industrie automobile, l'électronique et l'immobilier. Cette attractivité s'est accentuée entre 1990 et 2001 grâce à la longue période de croissance entre 1992 et 2001, et grâce à l'attractivité exercée par le secteur des Nouvelles Technologies, de l'Information et de Communication (NTIC). Après une baisse au début des années 1980, les flux d'IDE ont recommencé à augmenter à partir de 1986. Selon les estimations de la CNUCED, de 1986 à 1990, les flux d'IDE ont progressé à un rythme phénoménal. Les flux d'IDE ont atteint 209 milliards dollar en 1990.

L'expansion des IDE en 1990 pour un montant de 209 milliards de dollars s'est ralentie en 1991, la valeur des flux d'IDE dans le monde est tombée à 158 milliards de dollars, l'équivalent d'une régression de 25%. Ce repli a été particulièrement ressenti par les pays développés où les entrées des IDE ont chuté de 34 % (passant de 171 à 1132 milliards de dollars). De tous les industrialisés, les États-Unis et le Royaume-Uni étaient les plus affectés par cette baisse (respectivement -53 % et -51 % en une année). Les pays en développement qui n'ont pas été affectés par cette baisse constituent l'exception de ce ralentissement. En effet, ces pays ont vu leur part passer de 37 à 43 milliards USD, soit une progression de 17 %.

Ce déclin est dû à une combinaison de facteurs : les anticipations défavorables de rentabilité de capitaux investis, les perspectives de demande réduite et l'environnement macroéconomique défavorable aux USA sont autant d'éléments qui ont incité les entreprises à ralentir leurs investissements à l'étranger. En l'an 2000, les flux ont atteint le montant record de 1400 milliards de dollars. Au total, en vingt ans, les flux d'IDE dans le monde ont ainsi été multipliés par plus de 20 mais ils restent toujours concentrés dans les pays développés. Ces dernières années, plus de 90 % de sorties d'IDE proviennent des pays de l'OCDE qui ont par ailleurs bénéficié des trois-quarts des entrées d'IDE¹⁶.

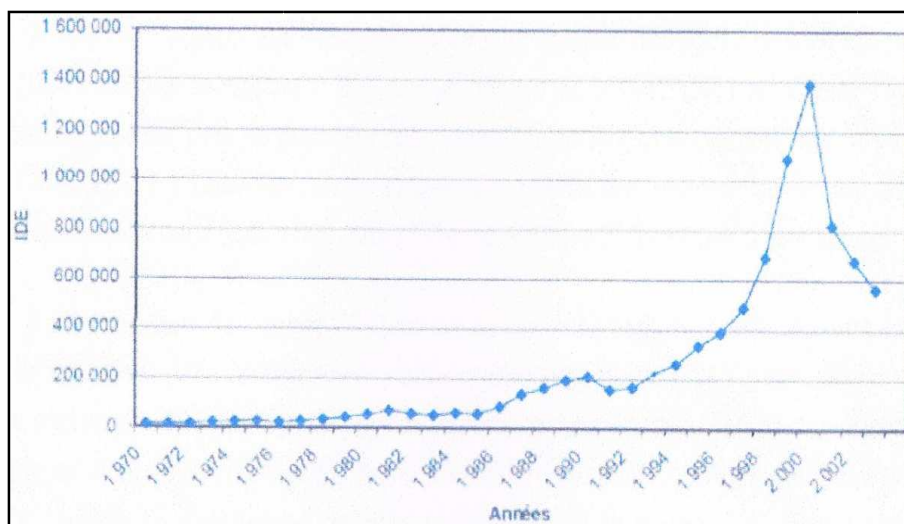
1.5- La période allant de 2000 à nos jours

Les années 2001 et 2002 ont enregistré une chute tout aussi spectaculaire, ce ralentissement de l'activité économique mondiale et le contexte d'incertitude consécutif aux

¹⁶ Rapport d'OCDE, « investissement direct étranger au service de développement ».2002.

événements du 11 septembre 2001 expliquent la régression sensible de ces flux (respectivement 824 et 651 milliards en 2001 et 2002) pour arriver à 557.9 milliards de dollars en 2003¹⁷.

Figure I-1. Evolution des IDE dans le monde de 1970 à 2003 (en million de dollars).



Source : Touati, M « l'attractivité des investissements direct étranger : cas Algérie », mémoire de fin d'étude école supérieur de banque ,2005.

Après trois années consécutives de baisse, les flux mondiaux d'IDE en 2004 ont sensiblement augmenté pour atteindre 710,8 milliards de dollars, en hausse de 2 % par rapport à 2003. La reprise des IDE en 2004 s'explique notamment par : l'accélération de la croissance mondiale, l'accroissement des bénéfices, la hausse des valeurs mobilières, la multiplication des fusions-acquisitions internationales, et la poursuite de la libéralisation et de l'amélioration du climat des affaires¹⁸. En 2005, l'investissement direct étranger a progressé dans toutes les principales sous-régions. Les entrées d'IDE ont atteint 916,3 milliards de dollars et les sorties ont augmenté à 778,7 milliards de dollars. Les entrées mondiales d'IDE devraient en principe continuer d'augmenter en 2006¹⁹.

Les entrées mondiales d'IDE ont augmenté de 30 % pour s'élever à 1833 milliards de dollars en 2007. Avec l'aggravation de la crise économique et financière, les flux mondiaux d'IDE sont tombés d'un niveau historique à 1 milliards 679 millions de dollars en 2008, en baisse de 14 %. En 2009, le mouvement s'est accentué : selon des données préliminaires portant sur 96 pays, les entrées d'IDE afficheraient un recule de 44 % au premier trimestre de

¹⁷ CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », 2003.

¹⁸ CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde »,2005.

¹⁹ Idem, 2006.

2009 par rapport à la même période de 2008²⁰. C'est le repli des fusions-acquisitions internationales qui a été la principale raison de recul de l'IDE en 2009²¹.

Les flux mondiaux d'investissements direct étranger ont commencé à se redresser dans la seconde moitié de 2009²². Pour s'établir à 1240 milliards de dollars en 2010.

Ces flux d'IDE ont légèrement augmenté de 5 %, mais sont restés d'environ 15 % inférieurs à leur moyenne d'avant la crise, l'écart étant de près de 37 % par rapport au niveau record de 2007. En dépit des effets persistants de la crise financière et économique mondiale (2008-2009), les flux mondiaux d'IDE ont augmenté de 16 % en 2011 atteignant 1500 milliards de dollars, dépassant pour la première fois, le niveau atteint avant la crise sur la période 2005-2007. Ce résultat est intervenu sur la hausse des profits des Sociétés Transnationales (STN) et d'une croissance économique relativement élevée dans les PVD au cours de l'année.

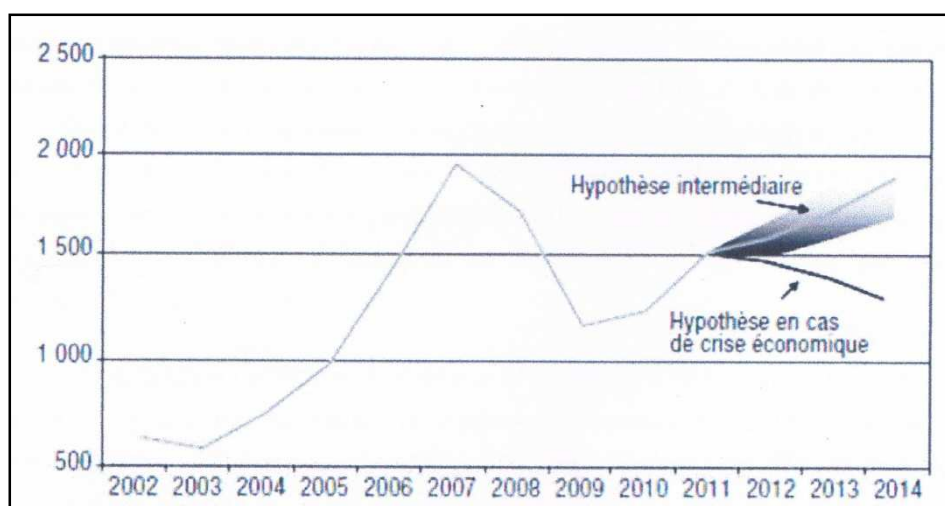
Vu les résultats de l'année 2011 en terme des IDE dans le monde avec un montant de 1500 milliards de dollars. Une résurgence des incertitudes économiques et l'éventualité d'un recul des taux de croissance des principaux pays émergents pourraient remettre en cause cette tendance favorable en 2012. La CNUCED s'attend à un ralentissement de rythme de croissance des IDE en 2012, les flux se stabilisant à environ 1600 milliards de dollars. Les principaux indicateurs laissent anticiper une telle évolution, la valeur des fusions-acquisitions internationales aussi bien que celle des investissements de création ayant accusé évolution un certain repli au cours des cinq premiers mois. Le recul des annonces de fusions-acquisitions laisse prévoir lui aussi une évolution timide des flux d'IDE pendant la deuxième partie de l'année, l'IDE mondial a chuté de 18%, pour attendre 1350 milliards de dollars²³.

²⁰ Idem, 2009.

²¹ Idem, 2010.

²² Idem, 2009.

²³ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2013.

Figure I-2. Flux mondiaux d'IDE pour 2002-2011.

Source: CNUCED world investment rapport 2012.

L'évolution de l'IDE mondial suscite à nouveau un optimisme mesuré. Après une baisse en 2012, l'IDE est reparti à la hausse en 2013, les entrées augmentant de 9 % pour atteindre 1450 milliards de dollars.

2- La répartition géographique des IDE dans le monde

Selon les différents rapports, essentiellement de la CNUCED, cité ci-dessus, la dynamique actuelle des IDE intègre toutes les économies du globe, mais se concentre dans des zones plus que d'autres comme repris dans les points suivants :

2.1- L'Europe

Selon la (CNUCED. 2011), l'IDE dans les pays développés est celui qui a le plus diminué en 2010 par rapport aux autres régions, chutant de 44 % pour s'établir à 566 milliards de dollars, mais les 27 pays membres de l'UE ont mieux résisté et l'Allemagne a même enregistré des investissements en hausse de 46 % grâce essentiellement à l'essor des prêts intragroupe.

En revanche, les investissements étrangers au Royaume-Uni, autre grand pays d'accueil dans la région, ont fléchi de 50 % par rapport à l'année précédente, l'IDE dans l'Europe du sud-est (ESE) et la Communauté d'Etats Indépendants (CEI) est tombé à 69,9 milliards de dollars, en recul de 43 % par rapport à 2008. Les investissements étrangers dans les deux sous-régions fléchies en 2009. En 2011, la hausse des flux d'IDE en provenance de l'UE a été tirée par les fusions-acquisitions internationales, dont l'ESE et la CEI ont regagné une partie du terrain perdu, atteignant 92 milliards de dollars. La France, dont les flux d'IDE ont baissé de 4 % en 2011, a souffert d'une perte de confiance des investisseurs en raison de son niveau

d'endettement public, de son taux de chômage élevé ainsi que de ses faibles perspectives de croissance. Les investisseurs issus des pays émergents, essentiellement de Chine et d'Inde, se sont positionnés en Europe de Nord d'abord, notamment au Royaume-Uni (7 % des projets de 2011), et en Allemagne (8 % des projets de 2011).

La Fédération de Russie a continué d'absorber la plus grande part des entrées d'IDE dans la région, avec des flux en hausse enregistrant le troisième meilleur résultat jamais atteint. En Europe, traditionnellement la première région destinataire des investissements, en 2012 représente deux tiers de la baisse des entrées des flux au niveau mondial, et en 2013 les entrées et les sorties d'IDE ont respectivement représenté moins du tiers et moins du quart de leurs montants de 2007.

2.2- L'Afrique

Après presque une décennie de croissance ininterrompue, les flux d'IDE allant à l'Afrique sont retombés à 59 milliards de dollars en 2009 en repli de 19 % comparé à 2008 essentiellement à cause de la contraction de la demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base. Les investissements étrangers en Afrique du Nord ont mieux résisté du fait de la diversification plus grande de l'IDE dans cette région et de la poursuite des programmes de privatisation.

Les investissements à l'étranger de l'Afrique dans sont ensemble ont reculé de la moitié, à 5 milliards de dollars. Mais ceux de l'Afrique australe ont atteint un montant de 1.6 milliards de dollars dans la même année. En 2010 les flux d'IDE vers l'Afrique ont diminué de 9 %. Les IDE dans le secteur primaire, en particulier dans l'industrie du pétrole, ont continué de prédominer. Ils expliquent l'essor du Ghana en tant qu'important pays d'accueil, ainsi que la diminution des flux vers l'Angola et le Nigéria. Ainsi, en 2011, les flux d'IDE vers l'ensemble de l'Afrique, d'un montant de 42.7 milliards de dollars, sont en recul pour la troisième année consécutive.

Cela est introduit en grande partie à des désinvestissements en Afrique du Nord, et ce à cause des événements qu'a connue notamment la Tunisie, la Libye et l'Égypte. Mais, Les flux vers la l'Afrique subsaharienne se sont redressés, passant à 37 milliards de dollars, soit un niveau comparable au pic atteint en 2008. Enfin, les flux d'IDE vers l'Afrique ont commencé à augmenter, pour s'établir à 50 milliards de dollars, la région étant ainsi l'une des rares à avoir enregistré en 2012 une croissance supérieure à celle de 2011 et aussi augmenté en 2013 pour atteindre les 57 milliards de dollars. Cette hausse globale des entrées d'IDE a été

emmenée par l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, mais d'autres sous-régions ont enregistré des baisses.

2.3- L'Asie

Les flux d'IDE allant à l'Asie du sud, de l'Est et du Sud-Est ont enregistré leur plus fort repli depuis 2001, mais ils ont été les premiers à se redresser après la crise. Les investissements étrangers dans la région ont chuté de 17 % en 2009, à 233 milliards de dollars, essentiellement à cause de la diminution des fusion-acquisition international.

Les flux vers l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud ont globalement augmenté d'environ 24 % en 2010 pour s'établir à 300 milliards de dollars. Toutefois, les tendances ont été extrêmement différentes dans les trois sous-régions : les flux vers l'ASEAN ont plus que doublé, ceux vers les pays d'Asie de l'Est ont augmenté de 17 %, et ceux vers l'Asie du sud ont diminué d'un quart. Les flux vers la chine, premier pays d'accueil d'IDE dans le monde en développement, ont progressé de 11 %, pour s'établir à 106 milliards de dollars.

En raison d'une hausse continue des salaires et des couts de production, la délocalisation d'activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre vers le pays s'est toutefois ralentie, et les flux d'IDE continuent de s'orienter vers les industries de haute technologie et les services. La diminution des flux d'IDE vers l'Asie du Sud s'explique par un recul de 31 % des flux vers l'Inde et de 14 % des flux vers la Pakistan.

En 2010, le montant des entrées d'IDE en Asie occidentale a diminué pour la troisième année consécutive (49 milliards de dollars). Les flux vers les pays membres du conseil de coopération du Golf ont encore pâti des effets de l'annulation de projets d'investissement important, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publique, dans un contexte d'assèchement du financement de projet à la suite de la crise financière mondiale, encore aggravé par l'instabilité dans la région en 2011. Ainsi, pour l'année 2012, les flux d'IDE vers l'Asie en développement ont diminué de 7 % pour s'établir à 407 milliards de dollars. Cette baisse a touché toutes les sous-régions, mais a été plus marquée en Asie du Sud, avec un recul de 24 %.

La chine et Hong Kong ont été les deuxième et troisième principaux destinataires d'IDE au niveau mondial, Singapour, l'Inde et l'Indonésie figurant également parmi les 20 premières destinations. En 2013, avec 426 milliards de dollars, l'Asie en développement a capté près de 30 % des entrées mondiales d'IDE et a conservé la première place parmi les régions bénéficiaires.

2.4 -L'Amérique latine et Caraïbes

Selon toujours la CNUCED, la crise économique et financière mondiale a ramené l'IDE dans l'Amérique latine et les Caraïbes à 117 milliards de dollars, un recul de 36 % par rapport au niveau de 2008. Bien que le Brésil, avec une contraction de 42 % des entrées d'IDE, ait été plus touché que la région dans son ensemble, il demeurerait le principal destinataire de l'IDE. En 2010, les flux d'IDE vers cette région ont commencé à augmenter et la plus forte hausse a été enregistrée en Amérique du sud (56 %), le Brésil occupant une place privilégiée.

De même pour les investissements directs à l'étranger qui ont augmenté de 67 %, principalement en raison d'importantes fusion-acquisition réalisées par des STN brésiliennes et mexicaines. Notamment pour l'année 2011, ont atteint 217 milliards de dollars, en hausse de 16 %, principalement sous l'effet des flux plus importants vers l'Amérique du sud (+ 34 %). Les entrées d'IDE en Amérique centrale et aux Caraïbes, non comprise les centres financiers extraterritoriaux ont baissé de 4 %. La forte croissance de l'IDE en Amérique du sud s'explique principalement par le développement de ses marchés de consommation, ses taux de croissance économique élevés et ses richesses naturelles.

En 2012 et pour la troisième année successive, les IDE sont en augmentation pour se chiffrer à 244 milliards de dollars. Toutefois, leur croissance appréciable en Amérique du sud (144 milliards de dollars) a été contrebalancée par un recul en Amérique centrale et dans les Caraïbes (99 milliards de dollars). Les principaux facteurs d'attrait de l'Amérique du sud restent ses vastes ressources en pétrole, gaz et minéraux métalliques et une classe moyenne en rapide expansion.

Les entrées d'IDE en Amérique latine et dans les Caraïbes ont atteint 292 milliards de dollars en 2013. Hors centres financiers extraterritoriaux, elles ont augmenté de 5 %, soit 182 milliards de dollars. L'Amérique du sud a été la locomotive de la croissance de l'IDE, mais en 2013, après trois années consécutives de forte progression, les flux d'investissements étrangers dans cette sous-région ont baissé de 6 %, pour atteindre 133 milliards de dollars.

Le Brésil, qui compte parmi les premiers pays Sud-Amérique destinataires de l'IDE, a enregistré une légère baisse globale de 2 % en dépit d'une progression de 86 % des investissements dans le secteur primaire. Au Chili et en Argentine, les entrées d'IDE ont respectivement reculé de 29 %, à 20 milliards de dollars, et de 25 %, à 9 milliards de dollars, en raison de la baisse des investissements dans le secteur minier. Au Pérou, elles ont diminué de 17 % pour atteindre 10 milliards de dollars. En Colombie, en revanche, les entrées d'IDE ont augmenté de 8 %, à 17 milliards de dollars, en grande partie sous l'effet des fusions acquisitions internationales réalisées dans les secteurs de l'électricité et de la banque.

Section 03. L'impact des IDE sur la croissance et le développement économique.

L'importance des IDE se mesure par leurs effets et leurs impacts sur les économies d'origine comme sur les économies d'accueil. Les IDE constituent un catalyseur du développement économique, à travers notamment leurs contributions à l'augmentation des investissements privés, la création d'emplois, la croissance de l'offre intérieure, l'approfondissement des transferts technologiques, la formation et l'amélioration du capital humain et l'accroissement de la productivité des facteurs de production des entreprises. A ce niveau, nous tenterons d'exposer les impacts positifs et négatifs sur l'économie des pays d'origine et d'accueil.

1- L'impact des IDE sur l'économie d'accueil

De nos jours, les IDE sont perçus comme des facteurs bénéfiques à l'économie d'accueil, du fait de leur contribution à la croissance et au développement non seulement parce qu'ils mettent des ressources financières stables à la disposition de l'économie, mais encore parce qu'ils conduisent au transfert technologie et des compétences managériales.

1.1- L'impact positif sur l'économie d'accueil

L'IDE est devenu une source importante de financement extérieur privé pour les pays en développement. À la différence des autres grands types de flux de capitaux privés extérieurs, il est motivé principalement par la perspective des profits à long terme que les investisseurs espèrent réaliser dans des activités de production qu'ils gèrent directement.

a- L'IDE et la croissance économique

Les IDE sont perçus comme des facteurs essentiels favorisant la croissance économique des pays d'accueil. En effet, ils stimulent la croissance par l'utilisation plus efficace des moyens de production et par les externalités engendrées sur les firmes locales²⁴.

L'IDE peut être un moyen pour relancer l'activité économique des régions d'accueil et un moyen bénéfique de transfert technologique. Ils amènent avec eux des procédés de production innovants, des méthodes d'organisation performantes et des savoir-faire. Le pays d'accueil aura ainsi bénéficié d'un progrès technique sans avoir eu à le financer.

Selon l'OCDE (2000) : « le rachat d'entreprise par des capitaux étrangers entraînent des changements des modes de gestion et de gouvernance. En règle générale, les entreprises multinationales imposent leurs propres stratégies, leurs systèmes de notification internes et leurs principes en matière de communication de l'information aux entreprises qu'elles

²⁴ Hamet F. « Les multinationales en l'an 2000 » Edition economica, Paris, 1995.

acquièrent »²⁵. L'IDE entrant améliore la productivité des facteurs, grâce au transfert et de savoir-faire en gestion et des techniques de management dans le pays d'accueil c'est –à-dire le remplacement progressif des équipements productifs souvent obsolète par un appareil plus moderne, mises des nouvelles méthodes de management et ainsi modes d'organisation du travail.

b- L'IDE et le développement des ressources humaines

Dans le cas des pays en voie de développement. Le transfert de savoir-faire technique et des techniques de management sont utilisés pour améliorer la qualité du travail local, la gestion et les systèmes d'éducation et de formation. Cette amélioration permet aux pays en développement de rattraper leur retard sur le développement économique des pays industriels. Ce fut particulièrement important dans le cas du développement rapide des économies de Taiwan, de la Corée du Sud et de Hongkong, qui sont désormais considérées, compte tenu de leur importante capacité d'exportation, comme les pays nouvellement industrialisés ayant la croissance la plus rapide. L'éducation, les activités de formation, le paiement des salaires ont été considérés comme les principaux mécanismes à travers lesquels l'IDE contribue à l'accumulation du capital humain.

c- L'IDE et la concurrence

Selon l'OCDE (2002) : « l'IDE et la présence d'entreprises multinationales peuvent avoir une forte influence sur la concurrence dans les pays d'accueil. La présence d'entreprises étrangères peut favoriser largement le développement économique en stimulant la concurrence au niveau local, ce qui peut se traduire au bout du compte par une amélioration de la productivité, une baisse des prix, et une affectation plus efficiente des ressources »²⁶.

L'IDE peut contribuer à la croissance économique par l'incitation de la concurrence au niveau des pays d'accueil, ce qui est favorable à l'investissement et à innover ce qui suppose des investissements en recherche et développement, et des investissements physiques pour assurer les productions nouvelles. Face aux entreprises étrangères les entreprises nationales sont contraintes d'améliorer leurs processus de production, leurs techniques de marketing et leur système de gestion. L'arrivée des firmes étrangères pousse les entreprises locales à faire des efforts de productivité. L'amélioration de la situation concurrentielle des producteurs locaux peut accroître leur propension à exporter. Les investissements directs étrangers

²⁵ OCDE, rapport 2002, p 20.

²⁶ Idem, p 18.

favorisent les investissements domestiques par l'accroissement de la concurrence et de l'efficacité, la transmission des techniques de contrôle et de qualité à leurs fournisseurs et même à travers les diffusions de savoir-faire et de la technologie.

d- L'IDE et le transfert technologique

Le lien entre la technologie et la croissance économique est largement reconnu. D'après une étude de l'OCDE (1991) portant à la fois sur le pays de l'OCDE et sur le pays en développement, « l'innovation et la diffusion de technologie aurait un impact non négligeable sur la croissance ». Les effets des IDE sur l'économie de pays hôte ne sont pas négligeables. Les IDE introduisent de nouvelles technologies, qui se diffusent aux entreprises domestiques par le biais des firmes étrangers qui exigent à leurs fournisseurs locaux un niveau de qualité élevé en contrepartie d'une aide technique ou de formation.

Le transfert de technologie est considéré le principal mécanisme par lequel la présence des sociétés peut avoir un effet positifs dans l'économie d'accueil et se peut se fait par deux type : soit le transfert direct, par création des filiales ou unité de production locales et de la formation, soit par le transfert indirect par la simple exportation de marchandise, cession de licence, la sous-traitance, le partenariat et les brevets.

e- L'IDE et la création d'emploi / revenu

En ce qui concerne l'impact des IDE sur l'emploi, l'ouverture de capitaux étrangers a un effet positif sur la création d'emploi dans le pays d'accueil. L'IDE permet de réduire le taux de chômage qui est généralement élevé dans les pays en voie de développement, ce qui se reflète positivement sur la production, et les exportations. En situation de plein d'emploi, l'investissement direct étranger servirait simplement à remplacer les emplois dans les entreprises nationales par des emplois dans les entreprises étrangers qui a un effet positif sur la réduction de la pauvreté. L'IDE reste un moyen efficace de lutter contre la pauvreté.

Les FMN préfèrent des employés qualifiés aux quelles offrent des salaires élevés par rapport aux entreprises locales qui offrent des salaires faibles à des employés moins formés.

Les entreprises étrangers offrent généralement des salaires plus élevés que les entreprises nationales et permettent à leurs employés locaux, grâce à la formation et l'expérience sur le terrain, d'acquérir des compétences. Les IDE s'accompagne souvent de programme de formation du personnel de nouvelles entreprises, ce qui contribue au développement humaines de pays hôtes, et d'innovation au matière de fabrication et d'organisation.

L'augmentation des activités des firmes multinationales réduit le taux de chômage dans le pays en développement et il aura un effet positif sur le pouvoir d'achat qui est un élément favorable à la croissance et le développement. En général les travailleurs des firmes étrangères ont des salaires supérieurs à ceux des travailleurs des firmes locales, mais au fur et à mesure que la part des IDE dans l'emploi locaux augment, même les entreprises locales commencent à mieux payer les employés.

f- Plus de recettes fiscales

Toute entreprise, ou encore chaque investissement, soit petite ou grande est soumise à un régime d'imposition propre au pays de résidences. Sans exception pour les firmes multinationales qui sont soumise a payé de l'impôt au profit de pays d'accueil. Les bénéfices engendrés par l'IDE augmentent les recettes fiscales du pays hôte²⁷. Donc, les FMN participent à l'augmentation de l'assiette fiscale du pays d'accueil.

g- Autres effets positifs

- Les multinationales apportent également des capitaux faisant défaut dans leurs pays d'accueil (ou trouvent des capitaux sur place si les taux de change sont favorables) et, dans le cas des pays développés en particulier, ouvrent la voie vers des réformes nécessaires à la modernisation des institutions et des services financiers, permettant ainsi d'augmenter la productivité du capital.
- L'entrée potentielle de multinationales sur leurs marchés pousse souvent les gouvernements à libéraliser leurs politiques en matière de commerce et d'investissement, en diminuant ou en supprimant les freins au libre-échange et à l'investissement. Il en résulte un accroissement du commerce et de l'investissement qui se traduit par une augmentation de la prospérité mondiale.
- Les multinationales apportent une importante contribution à l'amélioration de la qualité des biens produits et consommés au niveau national et, en produisant des biens standards. Elles contribuent à faire converger les goûts et les préférences des consommateurs au niveau mondial. Pour certains analystes, il s'agit d'un avantage, car cela rapproche des cultures différentes tout en permettant aux multinationales de diminuer leurs coûts.

1.2-L'impact négatif sur l'économie d'accueil

a- La technologie apportée par une multinationale peut être insuffisante ou inadaptée aux besoins du pays d'accueil. Les méthodes de production basées sur une technologie moderne et

²⁷ OCDE, Rapport 2001.

sophistiquée par exemple (méthodes pour les quelques le pays d'accueil peut ne pas avoir de main-d'œuvre ou d'industries de soutien suffisamment compétentes) peuvent nécessiter un système de production intensif en capital qui peut ne pas déboucher sur une création d'emplois aussi massive que le gouvernement aurait pu le souhaiter. L'une des implications importantes du transfert de technologie moderne est que la multinationale peut finir par dominer l'industrie en utilisant son avantage technologique comme un frein efficace à l'entrée sur le marché d'entreprises nationales ou internationales.

b- La question de la domination industrielle est particulièrement pertinente dans le cas d'une multinationale qui userait de sa spécificité comme un avantage pour pousser le gouvernement d'un pays d'accueil à faire des concessions. Au début du développement de l'industrie informatique par exemple, les entreprises ont souvent tenté d'obtenir des droits d'exclusivité afin que seules leurs marques soient produites ou commercialisées et pour imposer leur propre service après-vente. Elles désiraient également être les seules à assurer la maintenance ou à agréer des techniciens, en d'autres termes, elles excluaient les fournisseurs locaux. L'une des principales inquiétudes quant à cette position dominante est que les multinationales utilisent leur puissance et leur influence pour s'ingérer dans les décisions économiques et politiques des gouvernements de leurs pays d'accueil afin de satisfaire leurs propres intérêts.

c- L'influence culturelle des multinationales est un sujet controversé et suscite l'indignation nationale quant à leur présence et à leurs comportements dans leurs pays d'accueil. En introduisant de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de travail et en remettant en cause la conception du management, les multinationales sont à l'origine de changements culturels dans leurs pays d'accueil.

d- Il existe également un risque que les IDE des multinationales conduisent à l'éviction de l'investissement national et à une fuite des capitaux qui pourraient mettre en danger les perspectives de croissance à long terme du pays.

e- Dans certain cas, les fusions et acquisitions orchestrées par les multinationales peuvent étouffer la concurrence nationale et décourager l'entrepreneuriat.

f- Les répercussions positives sur la balance des paiements peuvent ne pas montrer si la multinationale dirige ou non sa production vers le seul marché national.

g- L'impact sur les fournisseurs locaux peut parfois être limité si l'entreprise est intégrée verticalement et qu'elle produit elle-même la plupart des éléments et des composants.

h- Le transfert de technologie moderne peut déboucher sur une dépense technologique du pays d'accueil, sur une baisse de la recherche et développement, ainsi qu'une baisse de l'emploi et des importations.

i- Dans les cas où la multinationale possède un service de marketing centralisé, l'emploi des cadres locaux peut diminuer et donner naissance au « syndrome de la succursale ».

2- Les impact des IDE sur l'économie d'origine

Les IDE aussi ont un impact sur le développement de pays d'origine en terme des effets positifs et les impacts négatifs.

2.1- L'impacts positifs sur l'économie d'origine

a- Impact sur l'activité économique

- Les biens ou services produits à l'étranger peuvent être importés à un prix plus inférieur aux prix nationaux.
- Les consommateurs peuvent acheter des produits à des prix plus bas disposant d'un surplus de pouvoir d'achat.
- Les entreprises des pays d'origines peuvent acheter des produits à des prix bas plus compétitifs.
- Les entreprises implantées à l'étranger réalisent des profits plus élevés puisqu'elles produisent là où les conditions sont les plus favorables (coûts de travail, fiscalité, forte demande).

b- Impacts sur la balance des paiements

L'impact de l'investissement direct étranger sur la balance de paiement du pays d'origine et l'inverse de son impact sur le pays d'accueil. Pour l'effet sur le post revenu des facteurs, l'IDE apporte une contribution positive au compte «revenus des facteurs du pays d'origine, sous forme de rapatriement de bénéficiaires, de dividendes et de redevances technologiques perçues, des filiales à l'étranger vers leur maison mère.

En matière des exportations, développement des exportations des biens d'équipement, de demi-produits, de services vers les filiales et leurs marchés. L'IDE peut stimuler les exportations et tirer à la hausse la balance commerciale du pays d'origine. En effet, la réalisation d'investissements sur un marché étranger va permettre à l'entreprise de se faire mieux connaître sur ce marché, et de renforcer sa position. Ainsi, en produisant un genre de produits sur le nouveau marché, l'investisseur augmente ses chances d'y exporter le même produit ou le reste de la gamme.

2.2- Impacts négatifs sur le pays d'origine

a- Impact sur l'activité économique

- Les investissements directs à l'étranger peuvent se substituer aux investissements nationaux.
- Les investissements à l'étranger ont tendance à accroître les importations de biens, dans la mesure où ces derniers sont produits à l'étranger à des prix plus compétitifs, cela un impact négatif sur les soldes des échanges extérieures.
- Les créations d'emploi se font à l'étranger et non en pays d'origine. Dans certain cas (délocalisation) les emplois nationaux sont détruits puis transférés dans autre pays.

b- Impacts sur la balance des paiements

L'effet sur le compte capital correspond à la sortie de capitaux liée à l'investissement financier de départ, c'est-à-dire, la délocalisation des firmes n'est pas une simple implantation à l'étranger mais, un transfert massif de capitaux, et donc un mauvais emploi des capacités de financement d'investissement locaux. Quant à l'effet sur les importations, dans le cadre d'une délocalisation ayant pour but la réduction des coûts de production, le pays d'origine peut se trouver dans une situation de réimportation du produit fini. D'où l'effet négatif sur la balance courante.

Concernant les exportations, on note une perte d'exportation vers les pays tiers par le remplacement de la production et des ventes des filiales.

c- Source de chômage

Les pays industrialisés considérés comme pays d'origines se sont récemment préoccupés de l'impact de leurs investissements étrangers sur le problème de leurs mains-d'œuvre. La fermeture d'unités de production dans le pays d'origine exprime une participation négative des firmes à l'emploi, c'est-à-dire, la perte d'emploi due au fait que la production s'est déplacée du pays d'origine au pays d'accueil.

La fermeture d'une usine et son déplacement à l'étranger pourrait n'avoir qu'une conséquence relativement faible au niveau national, mais les conséquences pour une région particulière peuvent être graves, notamment lorsque le chômage y est élevé et l'usine constituait le principal centre d'activité économique de la région. Ces investissements sont généralement considérés comme destructeurs d'emplois dans le pays émetteur. Et cette impression est renforcée en situation de chômage élevé et de fermetures d'usines. Dans ce contexte, l'IDE est perçu négativement et assimilé à une

délocalisation. Ainsi, l'analyse de l'impact sur l'emploi est complexe. Les effets sont à la fois directs et indirects, positifs et négatifs pour l'emploi national.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons fait le tour de la question des IDE en présentant leurs aspects généraux et caractéristiques principales.

Nous nous sommes intéressés aussi à l'évolution des investissements étrangers dans le temps et les différentes périodes qui ont marqué les IDE, et aussi l'impact de ces investissements sur le pays d'origine et d'accueil.

Chapitre II

Les IDE et l'emploi

Chapitre II. Les IDE et l'emploi

L'investissement direct étranger (IDE) est souvent considéré comme l'un des moteurs du développement économique dans la mesure où il permet l'apport de capitaux, de technologies, de compétences en matière de gestion et d'emploi, de même que l'accès à de nouveaux marchés. L'IDE amène aussi à s'interroger sur le caractère déloyal de la concurrence et sur la protection des droits des travailleurs dans les pays d'accueil.

Ce chapitre analyse les effets de IDE sur le travail et l'emploi dans les pays d'accueil et les pays investisseurs ainsi que les effets des entreprises multinationales sur les conditions de travail.

Section 1 : Effets des IDE sur le travail

1. Définition de quelques concepts

1-1 . La population active

La population active présente le regroupement de la population occupée et les chômeurs. Cette définition a été adoptée en 1982 par la résolution du Bureau International du Travail (BIT). On se concentre sur le taux d'activité qu'est le rapport de la population active sur la population totale en milieu de l'année multiplié par 100. Son complément est la population inactive qui est composé des enfants, les personnes au foyer, les élèves et étudiants (même si certains étudiants travaillent bien plus de 15h par semaine), les handicapés, les rentiers, les retraités et toutes personnes qui se trouvent dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas de travail et n'ont pas cherché de travail dans une période bien donnée.

On entend aussi parler de population en âge de travailler et cette catégorie varie selon la définition de scolarité obligatoire (pour le BIT, l'âge minimum au travail est de 15 ans dans le contexte juridique ou socio-économique se diffère, on choisit 10 ans comme l'âge de référence dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge.¹

1-2 . L'emploi

C'est l'activité occupée par une personne qui contribue au développement d'un pays et selon le marché du travail c'est la rencontre entre l'offre et la demande de travail, en d'autre terme entre les demandeurs d'emplois et les entreprises.

¹ Moussa TALL « Les facteurs d'inégalités dans la distribution de l'emploi au Sénégal » université Cheikh Anta DIOP. Matrise 2004.

On définit le taux d'emploi qui reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre et qui est calculé par le rapport entre la population en âge de travailler et la population disposant un emploi rapporté en pourcentage ; on peut désigner deux formes de l'emploi :

1-2-1. Le plein emploi

Sa première apparition était en 1913 sous la plume d'AITHAR CECIL PIGOU pour un objectif de politique économique. On ne peut dire qu'il est atteint que s'il existe le chômage frictionnel (chômage pour des raisons telles que l'âge des travailleurs, leur état de santé ou de qualification insuffisante): c'est le chômage de faible durée existant entre l'arrêt d'un emploi, et le début d'un autre. Cette situation correspond selon certains à un taux de chômage inférieur à 5 %, au sens du bureau international du travail (BIT), pour d'autres le plein emploi existe lorsque le taux du chômage global est marginal : moins de 1 %.

Le plein emploi peut concerner l'économie entière, ou bien seulement certains marchés du travail (par exemple, le marché des artisans qualifiés).

1-2-2. Le sous emploi

Selon l'Organisation International du Travail (OIT), il existe « lorsque la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne est inadéquate par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de faire ». Il s'agit d'une défaillance du marché du travail.

On distingue deux (2) formes de sous emploi :

A- Le sous emploi visible

Le sous emploi visible se mesure par le volume horaire consacré à l'activité. Ce volume horaire est comparé aux normes en vigueur en vue de déterminer le sous emploi visible.

Est donc en situation de sous emploi visible toute personne active occupée travaillant en deçà des normes légales.

B- Le sous emploi invisible

Il se définit comme le fait de percevoir moins que le salaire minimum, soit d'occuper un emploi à faible productivité.

1-3. Le chômage

Selon le bureau international du travail (BIT), « le chômage est la situation des personnes qui sans emploi, à la recherche d'un emploi, et disponibles pour occuper un emploi ».

Le chômage est un problème récurrent de déséquilibre entre la demande et l'offre d'emploi et ce phénomène s'est accru après la crise des années 70 dans les pays développés².

1-3-1. Typologie du chômage

La science économique distingue plusieurs types de chômage :

A- Le chômage frictionnel

C'est l'ensemble des travailleurs ayant quitté leur emploi pour en rejoindre un autre soit certain, soit facile à trouver compte tenu de l'état du marché. Sans conséquence sociale dramatique, il est considéré comme un indicateur de mobilité professionnelle et de dynamique économique ; il reste très limité lorsque la conjoncture est mauvaise (on ne démissionne pas d'un emploi, sans avoir la proposition certaine, en période de sous-emploi de masse).

B- Le chômage structurel

Il est lié aux modifications des structures de l'économie, telles que le déclin d'activités traditionnelles (sidérurgie, textile), l'internationalisation des économies, la tertiarisation des activités. On peut l'expliquer à partir de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail.

C- Le chômage conjoncturel ou cyclique

Il est lié à l'évolution négative de l'économie, au ralentissement de l'activité sur la courte ou moyenne période. Le produit intérieur brut détermine le nombre d'emplois. Ce type de chômage disparaît quand l'activité se redresse.

D- Le chômage saisonnier

Il est lié aux variations d'activité au cours de l'année dans certains secteurs économique (exemple : le tourisme) et chômage technique, subi par des travailleurs dont, les moyens de productions sont devenus inutilisables, sont à classer parmi les causes secondaires du chômage.

E- Le chômage technique

² J.longatte-p.vanhove « économie générale », Dunod, Paris, 2001.

Il concerne un arrêt partiel ou total du travail qui résulte des causes externes à l'entreprise (défaillance d'un fournisseur pour cause de grève par exemple).

1-3 -2. Caractéristique démographique du chômage

La croissance démographique influe largement et elle a été toujours une réalité mondiale. Elle constitue l'élément le plus révélateur de l'explication de l'accroissement de la population sur le marché de l'emploi. Elle distingue entre autre par le fait que la proportion de jeunes y est relativement élevée³. Cependant en réalité, ceux-ci représentent une part marginale sur le marché du travail ce qui provoque un retard dans leurs processus de socialisation.

En 2015, certains prévoient particulièrement pour l'Afrique sub-saharienne, que le nombre de travailleurs et de demandeurs d'emploi sera trois fois supérieures à celui des pays membres de l'OCDE, de l'Europe de l'Est et de l'ex-Union Soviétique réunis. Cela s'explique entre autre par une diminution de la population active dans les principaux pays industrialisés qui profitera à la croissance, à posteriori, de la population active des pays en voie de développement.

1-3-3. Le taux du chômage naturel

C'est la combinaison entre le chômage structurel et le chômage de friction, ce sont les formes de chômage qui ne peuvent pas être évitées même à un niveau très élevé d'activité économique.

C'est un concept créé dans les années 1960 par MILTON FRIEDMAN et EDMOND PHELPS FRIEDMAN, le correspond au taux de chômage d'équilibre vers lequel l'économie tend sur le long terme. Selon l'hypothèse du modèle, en absence de choc et de cycle économique, les salaires tendent à un niveau d'équilibre qui égalise l'offre et la demande sur le marché du travail. Le chômage découle alors pour un niveau de compétence donné, du refus des travailleurs d'accepter un salaire jugé trop faible (concept de chômage volontaire et salaire de réserve) et l'inintérêt pour les firmes de proposer un salaire trop élevé. Il est issu de la théorie néoclassique. Ainsi ce taux de chômage d'équilibre dépend de l'importance des

³«Par transition démographique on entend : le passage par étape d'un régime démographique traditionnel, caractérisé par des taux de natalité et de mortalité élevés, à un régime démographique moderne présentant les caractéristiques inverses (faibles natalité, faible mortalité)».

rigidités qui empêchent le bon fonctionnement du marché de travail. Le taux de chômage naturel n'est pas constant, car dépend des facteurs réels qui agissent à la fois.

2- Effets de l'IDE sur le niveau d'emploi

L'implantation des firmes multinationales aide largement à la croissance et la création d'emplois. Elle permet aux entreprises de rester compétitives et contribuent ainsi à maintenir des emplois dans les pays d'accueil. Alors les pays souhaitent attirer des investissements étrangers sur leur territoire dans le but de créer l'emploi et de réduire le chômage dans leur pays.

Pour ces raisons une étude des effets de la multinationalisation sur l'emploi est nécessaire. Cela peut être abordé en deux niveaux ; en terme d'absorption du chômage et en terme d'amélioration de la qualité de la main d'œuvre⁴.

➤ Absorption de chômage

Lors de l'implantation des firmes multinationales dans un pays, la main-d'œuvre employée est celle du pays d'accueil. D'où l'IDE devrait avoir un impact positif sur l'emploi et cela peut être vérifié dans le cas des pays en voie de développement.

La création d'emploi varie selon les secteurs attractifs des IDE. Cela nous emmène à expliquer l'impact des IDE sur l'emploi à travers les trois plus attractifs secteurs aux capitaux internationaux ; secteur agricole, secteur textile, et les secteurs des industries manufacturières. On se focalise sur le secteur manufacturier, en se référant aux études académiques et aux données de l'API (Agence de Promotion des Investissements) car c'est le seul secteur où on peut faire la distinction entre les entreprises mixtes et les entreprises totalement étrangères. En prend à titre d'exemple le cas de la Tunisie, on peut constater sur une période de 22 ans entre (1973-1995) que 880 entreprises industrielles, totalement étrangères et mixtes, ont effectué des investissements en Tunisie environs de 430 millions de dinars et ont créé 83600 postes. Cela se manifeste surtout pour les entreprises totalement étrangères avec un taux de 60 % de l'emploi total soit de 49800 emplois supérieur au nombre d'emploi réalisée par les autres entreprises mixtes qui n'a été que de 33800 emplois. (Donnés prises de l'API).

Ces données montrent le rôle des entreprises, qu'elles soient mixtes ou totalement étrangères dans la croissance du nombre d'emplois. Même si ce dernier augmente moins proportionnellement que le nombre des entreprises crée, cela n'annule pas l'augmentation des

⁴ BEN AICHA Akram et AYOUB Hatem « Multinational et développement local », mémoire online 2000-2015.

emplois suite à l'implantation des multinationales. On peut aussi conclure que la multinationalisation crée des emplois dans les pays d'accueil.

➤ **Amélioration de la qualité de la main-d'œuvre**

Les entreprises participent à la formation de la main-d'œuvre. Cette formation représente un outil efficace pour renforcer la qualification de personnel, elle peut être sous forme de formation sur le tas (formation de la main d'œuvre recrutée) ou sous forme d'une formation à l'étranger. Avec ses différents types, la formation permet d'améliorer la qualité de la main d'œuvre et d'augmenter le niveau de connaissance des travailleurs. Ce qui leur permet d'être compétents et plus productifs et par conséquent une amélioration de leur production aura lieu en terme de quantité et surtout en terme de qualité.

Pour conclure, les effets sur l'emploi se trouvent largement dépendants du type d'activités délocalisés. D'où L'influence directe de l'IDE sur l'emploi varie d'un pays à un autre.

Section 2 : L'impact des IDE sur l'emploi

1- Dans les pays d'accueil et les pays investisseur

1-1 . Dans les pays d'accueil des IDE

Outre ses effets directs sur les salariés des multinationales, l'IDE peut avoir des effets indirects sur les conditions de travail dans les entreprises locales lorsqu'il donne lieu à des transferts de connaissances. Les retombées de l'IDE pour les travailleurs des entreprises locales sont toutefois beaucoup plus limitées que son effet direct sur les salariés des filiales des EMN à l'étranger.

Il est vrai que l'IDE a un effet important sur les salaires moyens des entreprises locales, mais cela découle en grande partie de la concurrence que leur livrent les entreprises étrangères sur le marché local de la main-d'œuvre. En principe, l'IDE devrait aussi avoir des retombées sur les salaires locaux du fait de son impact sur la productivité des entreprises locales. Ces retombées salariales positives dues à la productivité ont d'autant plus de chances d'être importantes qu'il existe des liens étroits entre les entreprises locales et les multinationales étrangères, par exemple lorsqu'elles font partie de la même chaîne d'approvisionnement ou du fait de la mobilité des travailleurs. Les nouvelles analyses de l'OCDE indiquent que les salaires moyens sont un peu plus élevés dans les entreprises locales qui font partie de la chaîne d'approvisionnement d'entreprises étrangères ou qui recrutent des cadres ayant

travaillé pour des multinationales que dans les entreprises locales sans lien apparent avec des EMN.

1-2. Dans les pays investisseur

L. Fontagné et F. Toubal⁵ (2010) distinguent deux effets de l'IDE pour le pays investisseur :

- Un effet substitution : si l'IDE réplique l'activité domestique (IDE horizontal), il diminue la croissance et l'emploi dans le pays investisseur. Une baisse des salaires dans le pays investi incitera la firme multinationale à substituer du travail étranger au travail domestique, l'entreprise multinationale élargissant son activité à l'étranger aux dépens de l'activité domestique.
- Un effet revenu, permettant de compenser (en totalité ou non) l'impact négatif de l'effet substitution : l'implantation à l'étranger donne accès à de nouveaux marchés ou à de nouveaux facteurs, et ceci aura tendance à accroître les ventes de la firme multinationale, y compris des unités localisées dans le pays de la maison-mère.

Aux effets quantitatifs constatés sur la croissance et l'emploi, l'IDE sortant est également supposé, favoriser un accroissement du niveau de qualification des postes de travail dans le pays investisseur. L'IDE sortant est enfin susceptible d'accroître la volatilité de l'emploi dans les entreprises s'étant implantées à l'étranger. Les firmes multinationales peuvent en effet arbitrer entre leurs différentes implantations (locales et à l'étranger) et faire évoluer leurs effectifs employés localement pour s'adapter aux chocs conjoncturels. Enfin, L. Fontagné et F. Toubal (2010) montrent pour le cas français que :

- Seules les entreprises françaises les plus productives réalisent des IDE sortants.
- À la suite d'un IDE, l'emploi, les ventes et la propension à exporter de l'investisseur français augmentent, l'effet revenu l'emportant sur l'effet substitution. Par contre, la productivité en France n'augmente pas, ce qui suggère que l'IDE sortant ne permet pas de bénéficier d'un effet d'apprentissage. Ces effets positifs n'apparaissent cependant pas lorsque l'investisseur français est lui-même une filiale d'un groupe étranger.
- L'emploi des groupes en France augmente avec leur activité à l'étranger, en particulier dans les pays à haut et à moyen revenu. Cet effet positif caractérise surtout les IDE effectués dans les industries manufacturières.

⁵ Alfaro, C. Areendam, S. Kalemli-Ozcan et S. Selin, « FDI and Economic Growth: The Role of Local Financial Markets », *Journal of International Economics*, vol. 61, n°1, octobre 2003, p. 512-533

- Dans la mesure de l'impact sur l'emploi dans les pays investisseur, la concurrence des pays à bas salaires a des effets complexes et difficiles à estimer sur l'emploi car ces effets sont contradictoires :
 - effet favorable sur les prix et la consommation (conformément à l'analyse libérale) ;
 - effet défavorable des délocalisations sur les importations et les emplois ;
 - effet favorable sur les exportations de biens d'équipement et de haute technologie.

2- Impacts des IDE Sur les conditions de travail dans les pays d'accueil

Une partie des IDE ayant pour objet de tirer parti de l'existence de bas salaires ou de conditions de travail moins favorables aux salariés dans certains pays étrangers, les firmes multinationales sont parfois accusées de concurrence déloyale. On leur reproche également de fermer les yeux sur les violations des droits de l'homme et des droits des travailleurs dans les pays en développement où les autorités ne font pas véritablement respecter ces droits. Certains pays, désireux d'attirer le plus possible d'IDE, sont parfois accusés de recourir au dumping social. Dans le même temps, les IDE peuvent exercer des effets à la fois sur les salaires du pays d'accueil et sur les conditions de travail non salariales. Dans chaque cas, on peut distinguer des effets directs (s'exerçant dans les filiales détenues par des investisseurs étrangers) et des effets indirects (qui touchent les salariés des entreprises locales).

2-1. Impacts sur les salaires

A- Effets directs

les études ont montré que les filiales appartenant à des groupes étrangers versaient des salaires plus élevés à leurs employés que leurs homologues locaux, en particulier dans les pays en développement. Ainsi, dans une étude consacrée au Mexique, aux États-Unis et au Venezuela, Aitken⁶ (1996) compare les salaires moyens versés par les entreprises locales et les entreprises étrangères. Ils montrent que le salaire moyen dans les entreprises étrangères tend à être supérieur d'environ 30 % à celui des entreprises locales. La limite de cette étude consiste cependant à comparer des salaires d'employés qui peuvent appartenir à des catégories différentes. Ainsi, si les filiales étrangères emploient moins d'ouvriers (traditionnellement moins bien payés que les autres catégories de travailleurs) que les filiales

⁶ B. Aitken, A.E. Harrison et R.E. Lipsey, « Wages and Foreign Ownership : A Comparative Study of Mexico, Venezuela and the United States », *Journal of International Economics*, vol 40,n°3/4,p. 345-371,1996

locales, il est normal de constater des salaires moyens plus élevés. Lipsey et Sjöholm⁷ (2004) ont essayé de neutraliser l'écart salarial relatif à la différence de composition de la main d'œuvre. Ils constatent que dans les filiales de groupes étrangers, les salaires moyens ne sont plus supérieurs que de 12 % pour les ouvriers et de 20 % pour les autres catégories de travailleurs.

Dans une étude consacrée à l'impact social de l'IDE dans les pays d'accueil, l'OCDE (2008)⁸ a analysé les effets des prises de contrôle étrangères sur les salaires moyens pour deux économies émergentes (Brésil et Indonésie) et trois pays de l'OCDE (Allemagne, Portugal et Royaume-Uni). Il apparaît que les acquisitions par l'étranger d'entreprises locales permettent d'augmenter les salaires moyens dans les entreprises concernées, l'augmentation étant plus marquée dans les économies émergentes (11 % au Brésil, 19 % en Indonésie) que dans les pays développés (où il est compris entre 3 % et 8 %). Les résultats obtenus au niveau des salaires individuels à la suite de fusions-acquisitions montrent en outre que l'effet positif des IDE consiste davantage à offrir de meilleures possibilités d'emploi aux nouveaux recrutés qu'à offrir un meilleur salaire aux travailleurs restant en place dans des entreprises qui changent de propriétaire. Enfin, les entrées d'IDE sont susceptibles d'aggraver les inégalités de rémunération dans le pays d'accueil (notamment lorsqu'il s'agit d'un pays en développement), en poussant à la hausse les salaires relatifs des travailleurs qualifiés.

B- Effets indirects

Les effets indirects des IDE sur les salaires consistent en la répercussion des IDE sur les conditions salariales des entreprises locales, qui ne sont pas détenues par des actionnaires étrangers. Ils empruntent deux canaux de transmission différents :

- Le premier est lié à la diffusion des progrès de productivité introduits par les multinationales vers les entreprises locales. En effet, selon Görg et Greenaway (2004)⁹ :
 - les entreprises locales peuvent décider d'améliorer leur productivité en appliquant les processus de production et les méthodes de gestion des filiales de groupes étrangers.

⁷ R.E. Lipsey et F. Sjöholm, « FDI and Wage Spillovers in Indonesian Manufacturing » *Review of the World Economics*, Vol 140, n°2, p. 321-332, 2004.

⁸ OCDE, « Les entreprises multinationales favorisent-elles l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail », perspectives de l'emploi de L'OCDE.

⁹ H. Görg et D. Greenaway, « Much ado about nothing Do Domestic Firms really benefit from Foreign Direct Investment », *World Bank Research Observer*, Vol 19, n°2, p. 171-197, 2004.

- les travailleurs qui passent d'une filiale de groupe étranger vers une entreprise locale peuvent faire bénéficier leur nouvel employeur de leur expérience accumulée dans la filiale de la multinationale étrangère.
- les filiales de groupes étrangers peuvent demander à leurs fournisseurs locaux d'adopter leurs pratiques en termes de production ou de gestion (respect de normes de qualité par exemple).
- l'intensification de la concurrence consécutive à l'arrivée des filiales de groupes étrangers peut contraindre les entreprises locales à s'adapter le plus possible aux méthodes de production introduites par les multinationales.
- Le second tient aux effets de l'arrivée de filiales de groupes étrangers sur le marché du travail local :
 - en premier lieu, les filiales de groupes étrangers vont mécaniquement augmenter la demande de travail, ce qui devrait exercer une pression à la hausse des salaires locaux.
 - en outre, si les filiales de groupes étrangers paient des salaires plus élevés que les entreprises locales, les travailleurs locaux vont préférer travailler dans les filiales de multinationales, ce qui tendra à réduire l'offre de travail à l'attention des entreprises locales qui se verront contraintes de relever leurs salaires afin de rester attractives.

2-2. Impacts sur les conditions non salariales

Selon l'OCDE¹⁰, « les conditions de travail non salariales ne s'améliorent pas nécessairement après une prise de contrôle étrangère ». Ainsi, les firmes multinationales ne semblent pas avoir tendance à exporter leurs conditions de travail autres que le salaire (telles que la formation, le temps de travail ou la stabilité de l'emploi) à l'étranger.

Au contraire, elles ont tendance à adopter les pratiques locales. Bloom¹¹ (2008) analyse sur la base des données d'enquête sur les méthodes de management et de conciliation vie professionnelle - vie privée pour plus de 700 entreprises de taille moyenne en Allemagne, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, dans quelle mesure les multinationales américaines exportent certaines pratiques vers leurs filiales en Europe. Il établit que si les multinationales américaines exportent leurs pratiques de management, elles n'exportent pas leurs pratiques en

¹⁰OCDE 2008.

¹¹N.Bloom, T. Kretschmer et J. Van Reenen, « Work Life Balance, Management Practices and Productivity », in R. Freedman et K. Shaw, *International Differences in Business Practices and the Productivity of Firms*, NBER: University of Chicago, 2008.

matière de conciliation vie professionnelle - vie privée. R. Freeman¹² (2007) compare les pratiques de travail dans les filiales locales et étrangères d'une entreprise américaine donnée dans différents pays et constate en aussi que les entreprises américaines adaptent dans une large mesure leurs pratiques à ce qui se fait dans le pays d'accueil. Cette faible propension des multinationales américaines à exporter leurs pratiques de travail serait dû au fait que :

- les conditions de travail sont soumises à des règles et normes sociales nationales. L'importante réglementation du marché du travail qui existe dans beaucoup de pays européens et le rôle majeur des syndicats dissuaderaient les multinationales américaines d'exporter en Europe leurs pratiques sociales.
- la faible propension des multinationales américaines à exporter leurs pratiques de travail pourrait être due à des considérations stratégiques. Ainsi, les filiales locales tournées vers le marché intérieur tendent à être beaucoup plus discrètes sur la gestion de leurs ressources humaines que les entreprises plus orientées vers l'exportation.
- la faible propension des multinationales américaines à exporter leurs pratiques de travail pourrait tenir à un style de management qui leur est propre et ne serait donc pas représentative des multinationales d'autres pays.

R. Bachmann¹³ (2014) a analysé l'impact des IDE entrants et sortants sur la sécurité de l'emploi à partir de micro-données administratives allemandes. Ils mettent en évidence que les IDE ont tendance à réduire la sécurité de l'emploi. Cet effet négatif est d'autant plus significatif pour les IDE sortants des pays d'Europe occidentale et pour les IDE entrants en Europe centrale et dans les pays de l'est. Ce sont les travailleurs les plus âgés et les moins qualifiés qui semblent le plus touchés par le phénomène.

Section 03 : Les entreprises multinationales et leurs effets sur les conditions de travail

1. L'importance croissance des IDE réalisés par les EMN

L'importance croissance des IDE réalisés par les EMN de la zone OCDE dans les pays en développement amène aussi à s'interroger sur l'impact social qu'elles peuvent avoir dans

¹²R. Freeman, D. Kruse et J. Blasi, « The Same Yet Different: Worker Reports on Labour Practices and Outcomes in a Single Firm across Countries », NBER Working Paper, n°13233, 2007.

¹³R. Bachmann, D. Baumgarten et J. Stiebale, « Foreign direct investment, heterogeneous workers and employment security : evidence from Germany », *Canadian Journal of Economics*, Vol. 47, n°3, pp. 720-757, 2014.

les pays d'accueil. La nature de cette interrogation est fonction des normes retenues pour juger la façon dont les EMN traitent leurs travailleurs à l'étranger¹⁴ :

➤ **Normes du pays d'origine** : On évalue parfois le comportement des EMN en comparant les conditions de travail à l'étranger à celles du pays d'origine. En particulier, les EMN qui profitent des disparités de coûts de main-d'œuvre au niveau mondial en délocalisant leurs activités de production vers des filiales ou des sous-traitants à l'étranger ont parfois été accusées de se livrer à une concurrence déloyale. Leur comportement est jugé déloyal dans la mesure où l'on considère que les salariés des entreprises qui font partie de la chaîne d'approvisionnement à l'étranger n'en tirent pas une juste rémunération et que les travailleurs du pays d'origine sont confrontés à la concurrence de salaires « indûment » bas. Cette logique a suscité dans de nombreux pays de l'OCDE une demande visant à la restriction des délocalisations et à l'adoption de mesures protectionnistes.

➤ **Normes universelle** : On peut faire l'évaluation des conditions de travail dans les filiales et sous-traitants des EMN par rapport à des normes universelles qui sont indépendantes du niveau de développement social et économique des pays d'origine ou d'accueil. Ces normes universelles peuvent être particulièrement appropriées s'agissant des droits des travailleurs et des droits humains énoncés dans des textes internationaux comme la série du fait que de nombreux pays en développement ne les respectent pas véritablement, les militants des droits de l'homme ont exigé la mise en place de mécanismes de reddition de comptes qui permettent de s'assurer que les droits des travailleurs et les droits humains sont respectés par les filiales et chez les sous-traitants à l'étranger des EMN. Si l'on s'accorde en général sur l'importance de garantir ces droits, il faut aussi savoir qu'imposer aux EMN des normes excessives risque d'avoir pour effets collatéraux soit de déplacer le problème des mauvaises conditions de travail vers d'autres secteurs de l'économie soit d'inciter les EMN à réduire, voire supprimer, leurs activités dans les pays en cause¹⁵.

Autrement dit, si les normes du pays d'origine ne conviennent pas pour juger de l'impact social des IDE dans le pays d'accueil, il peut être utile d'évaluer le comportement des EMN par rapport à des normes universelles, à savoir les normes fondamentales du travail.

Face aux inquiétudes quant au respect des normes minimales du travail dans les activités à l'étranger des EMN, de plus en plus de multinationales qui tiennent à leur image ont adopté des politiques spécifiques de responsabilité sociale des entreprises « codes de

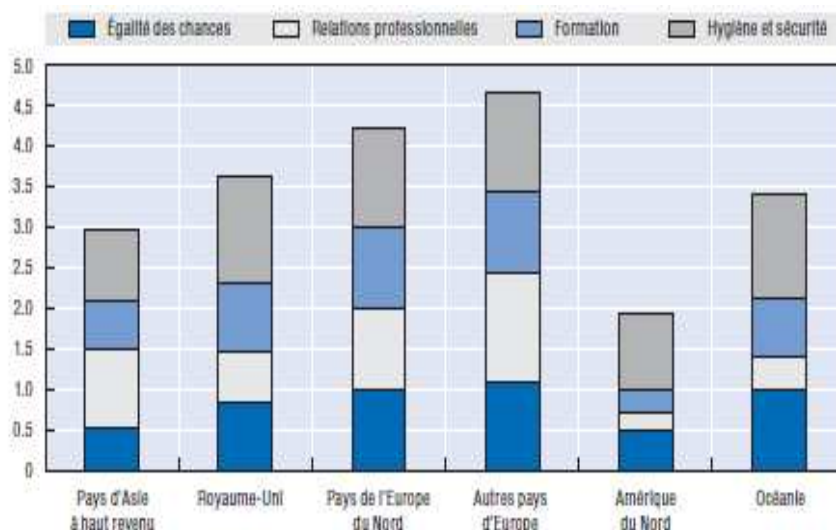
¹⁴ Edwards *et al.* (2007).

¹⁵ L'OCDE (1996).

conduite » afin de faire en sorte que les droits des travailleurs et les droits humains soient respectés dans leurs filiales à l'étranger et dans toute la chaîne d'approvisionnement. Le graphique II. 2 montre l'importance des politiques officiellement mises en place par les EMN dans différentes régions d'origine au niveau des entreprises¹⁶. Les politiques considérées sont les suivantes : politiques de l'égalité des chances et de la diversité, systèmes de gestion des relations professionnelles basés sur la reconnaissance des syndicats pour les négociations collectives ou d'autres systèmes de consultation, systèmes d'aide à la formation et au perfectionnement des salariés; et enfin systèmes d'hygiène et de sécurité. Ici, on a sélectionné uniquement les EMN comptant au moins une filiale dans un pays considéré comme à haut risque pour les violations des droits de l'homme ces données montrent que :

Figure II-1. Politique des EMN en matière de condition de travail.

Notes moyennes (0 à 8 par région d'origine dans l'ordre ascendant des preuves)



Source : Calculs de l'OCDE

- Le degré de développement de politiques formelles au sein des EMN diffère beaucoup selon la région d'origine. Ce sont les entreprises européennes qui ont mis en place les politiques formelles les plus développées dans les quatre domaines évoqués plus haut; les entreprises d'Europe continentale en particulier se distinguent par des systèmes élaborés de relations professionnelles. Les entreprises nord-américaines, en moyenne, sont celles qui ont les politiques formelles les moins développées dans les quatre domaines considérés¹⁷. Les entreprises des pays d'Asie à haut revenu ainsi que d'Australie et de Nouvelle-Zélande se situent à un niveau intermédiaire pour leurs politiques du travail considérées globalement, mais les poids attribués aux différents domaines ne sont pas les

¹⁶ OCDE (2008)

¹⁷ Edwards et al. (2007).

mêmes. Dans les pays à haut revenu d'Asie, les politiques formelles du travail portent surtout sur les relations professionnelles, tandis qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande, elles portent essentiellement sur l'égalité des chances, l'hygiène et la sécurité¹⁸.

➤ Les variations régionales des politiques formelles relatives au travail ne sont pas simples à expliquer, car elles résultent probablement d'un ensemble complexe de facteurs culturels, juridiques et politiques. Cependant, quelques déterminants possibles méritent d'être mentionnés par :

- 1- les différences de systèmes réglementaires. Par exemple, les pays européens tendent à avoir des réglementations beaucoup plus poussées que les pays anglo-saxons en matière de sécurité de l'emploi, de syndicats et de négociations collectives¹⁹.
- 2- les systèmes juridiques comptent pour beaucoup dans la disposition des entreprises à divulguer des informations sur des questions qui ne sont pas encadrées par la loi. Le caractère procédurier de la société aux États-Unis peut être un facteur important de la réticence traditionnelle des entreprises américaines à divulguer volontairement des informations sur leurs pratiques de travail, ce qui peut expliquer les notes relativement faibles des EMN nord-américaines en matière de pratiques de travail²⁰.
- 3- on peut penser que le rôle plus important que jouent les syndicats dans de nombreux pays d'Europe par rapport à l'Amérique du Nord permet aux salariés de peser davantage sur l'élaboration des politiques formelles en matière de pratiques du travail²¹.

2. Les Effets directs des IDE sur les salaires et les conditions de travail dans les filiales étrangères des Entreprises multinationales

On analysera maintenant l'effet direct des entrées d'IDE en étudiant dans quelle mesure les salaires et les conditions de travail dans les filiales étrangères des EMN s'écartent de ce qui existe dans les entreprises du pays d'accueil. On comparera donc les conditions d'emploi dans les filiales étrangères à celles des entreprises locales et on analysera la façon dont elles changent lorsque des entreprises locales sont acquises par des entreprises étrangères ou lorsque des travailleurs passent d'une entreprise locale à une entreprise étrangère. On commencera par examiner les raisons pour lesquelles les EMN peuvent avoir intérêt à offrir de meilleures conditions de travail que les entreprises locales comparables. On présentera

¹⁸ OCDE, 2001.

¹⁹ Davis *et al.* (2005) considèrent que la réglementation est le principal moteur de la RSE.

²⁰ Edwards *et al.* (2007)

²¹ Confirmé par Edwards *et al.* (2007)

ensuite quelques statistiques qui illustrent les conditions d'emploi dans les EMN dans les différentes régions d'accueil.

Sur un marché du travail concurrentiel, on peut s'attendre à ce que les EMN offrent des salaires et des conditions de travail comparables à ceux de leurs homologues locales, sauf éventuellement, si elles emploient une main-d'œuvre plus qualifiée ou s'il leur faut compenser de moins bonnes conditions d'emploi, telles qu'une moindre sécurité de l'emploi, auquel cas elles peuvent offrir des salaires plus élevés. Cependant, l'existence d'une ou plusieurs défaillances du marché peut inciter les EMN à offrir de meilleurs salaires et conditions de travail que leurs homologues locales à des travailleurs de même catégorie pour des emplois analogues. La mesure dans laquelle les EMN offrent de meilleurs salaires et conditions de travail que leurs homologues peut varier selon le pays d'origine et le pays d'accueil, et selon la catégorie de main-d'œuvre :

- Les EMN des pays développés qui ont des activités dans les pays en développement vont avoir d'autant plus intérêt à offrir de meilleures conditions de travail que l'avance technologique de leurs filiales à l'étranger par rapport aux entreprises locales va être plus grande et la disponibilité d'emplois comparables plus faible. De plus, les EMN des pays développés qui opèrent dans les pays en développement peuvent être plus soucieuses de respecter les normes que les autres EMN, pour des raisons d'image et de pression des consommateurs de leur marché d'origine²².
- On peut penser qu'en général les EMN ont intérêt à offrir de meilleures conditions de travail aux travailleurs plus qualifiés, et ce pour au moins deux raisons. Premièrement, du fait de la relative pénurie de travailleurs qualifiés, les vacances d'emplois correspondantes tendent à être plus difficiles à remplir, surtout dans les pays en développement. Deuxièmement, la rotation des travailleurs qualifiés risque davantage d'entraîner la dispersion des savoirs propres à l'entreprise, réduisant d'autant son avantage en termes de productivité.
- Dans la mesure où il faut du temps pour que les travailleurs s'imprègnent des connaissances propres à l'entreprise, l'incitation à offrir des meilleures conditions de rémunération et le travail devrait aussi augmenter avec l'ancienneté des salariés, particulièrement les salariés qualifiés.

3. Les effets indirects de l'IDE sur les salaires et les conditions de travail dans les entreprises locales

²² Halegua ,2007

D'autres données présentées dans OCDE (2008) nous poussent à penser que l'IDE - qu'il s'agisse de fusions-acquisitions transnationales ou d'implantations nouvelles - peut avoir des retombées positives sur les salaires et les conditions de travail des salariés des entreprises locales. Elle commence donc par un bref exposé des raisons pour lesquelles ces conditions peuvent « Déteindre » sur les entreprises locales. Elle continue par une analyse, dans le cas de l'Indonésie, des retombées salariales moyennes de l'IDE sur les entreprises locales opérant sur le marché du travail intérieur. Elle conclut enfin par une analyse du rôle spécifique que jouent les liaisons de la chaîne d'approvisionnement et la mobilité des travailleurs dans ces retombées salariales.

Le travail des entreprises étrangères et leur pratiques affectent les entreprises locales de deux façons : par les effets productivité et par les effets marché du travail.

➤ **Effets productivité** : L'IDE peut s'accompagner d'un transfert aux entreprises locales de connaissances qui leur permettent de gagner en productivité. Les travaux de recherche mettent en évidence quatre modes de diffusion²³ :

- 1- les entreprises locales peuvent améliorer leur productivité en adoptant les pratiques de production ou de management des entreprises étrangères.
- 2- les travailleurs qui passent d'une entreprise étrangère à une entreprise locale peuvent apporter à leur nouvel employeur, leur connaissance des pratiques modernes de production et de management.
- 3- il peut y avoir répercussion des entreprises étrangères sur leurs fournisseurs locaux lorsque la sous-traitance induit une spécialisation parmi les fournisseurs locaux, lorsque les entreprises étrangères apportent aux fournisseurs locaux une assistance technique et lorsque les entreprises étrangères imposent à leurs fournisseurs locaux des normes de travail qui améliorent la productivité.
- 4- l'IDE peut accroître la productivité des entreprises locales lorsque l'intensification de la concurrence sur le marché des produits réduit leurs inefficiences.

➤ **Effets marché du travail** : L'IDE peut modifier le salaire d'équilibre du marché par son impact sur la demande et l'offre de main-d'œuvre. L'arrivée d'entreprises étrangères va augmenter cette demande, et par conséquent faire monter les salaires locaux. D'autre part, dans la mesure où les entreprises étrangères tendent à verser des salaires plus élevés, l'IDE peut aussi avoir pour effet de réduire l'offre disponible pour les entreprises locales,

²³ Görg et Strobl (2001) ainsi que Greenaway et Görg (2004).

qui attireront moins les travailleurs. Elles peuvent alors avoir tendance à augmenter leurs salaires²⁴.

4. Comparaison des conditions d'emploi et de productivité entre les EMN et les entreprises locales

Les EMN locales et étrangères aux entreprises locales en termes de nombre d'emplois, de rotation volontaire de la main-d'œuvre, de salaire moyen, de productivité du travail et formation et taux syndicalisation inspire les observations suivantes :

- Des comparaisons simples des EMN et des entreprises locales montrent que les premières tendent à employer des effectifs plus nombreux et à offrir des emplois meilleurs que les entreprises locales des pays où elles investissent. En particulier, l'EMN moyenne emploie plus de deux fois les effectifs d'une entreprise locale moyenne.
- Outre qu'elles versent des salaires plus élevés, les EMN paraissent offrir de meilleures conditions de travail. Qu'elles soient locales ou étrangères, les EMN tendent à offrir à leurs salariés davantage de possibilités de formation, et les taux de syndicalisation y sont plus élevés. Ces deux facteurs peuvent d'ailleurs aussi contribuer à expliquer pourquoi les salaires tendent à y être plus élevés.
- Les EMN étrangères tendent à offrir des emplois plus nombreux et meilleurs que les EMN locales, surtout dans les pays en développement, comme le montre leur avantage en termes de nombre d'emplois, de salaire moyen et de productivité du travail. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les EMN étrangères qui opèrent dans les pays en développement tendent à provenir de pays développés et sont plus proches de la frontière technologique que les EMN locales.

L'OCDE (2008) estime aussi les effets des prises de contrôle étrangères sur diverses conditions de travail autres que le salaire moyen : temps de travail (horaires hebdomadaires pour les travailleurs à temps plein), la rotation des travailleurs (taux de départs), le pouvoir de négociation des syndicats (prime salariale liée aux conventions collectives). Et des salaires (probabilité de percevoir un salaire inférieur ou égal au salaire minimum), les principales constatations qui s'en dégagent sont les suivantes :

²⁴ Le chapitre 3 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2007.

- **Durée du travail** : Les comparaisons brutes entre entreprises étrangères et locales montrent que la durée effective de travail est plus longue dans les entreprises étrangères au Brésil, au Portugal et au Royaume-Uni. Cependant, cela tient en grande partie aux caractéristiques spécifiques des entreprises rachetées. Si l'on se concentre sur les changements de propriétaire résultant de prises de contrôle étrangères, on observe un effet nul ou légèrement négatif sur la durée du travail. Les résultats ne sont généralement pas statistiquement significatifs, et même au Brésil où ils le sont, ils sont économiquement négligeables²⁵.
- **Rotation des travailleurs** : Il apparaît qu'au Portugal les prises de contrôle étrangères tendent à accroître la rotation des travailleurs, tandis qu'on n'observe pas de phénomène de ce type au Brésil ni en Allemagne. Il se peut que l'accroissement de la rotation des travailleurs corresponde au processus de restructuration qu'accompagne dans un premier temps la prise de contrôle. Mais, il se peut aussi que la rotation des travailleurs soit plus élevée sur le long terme dans les entreprises étrangères, ce que montrent les comparaisons de niveau entre sociétés locales et étrangères car les multinationales ont tendance à ajuster plus rapidement leurs effectifs en fonction de l'évolution des conditions du marché et des salaires. Cela tient sans doute au fait qu'elles peuvent plus facilement remplacer les travailleurs d'un pays par des travailleurs d'autres pays en délocalisant leurs activités de production à l'échelle internationale. Les comparaisons de niveau entre entreprises locales et étrangères incitent à penser que les entreprises sous contrôle étranger se caractérisent aussi par une plus grande rotation à plus long terme²⁶.
- **Bas salaires** : S'il y a moins de chances dans les entreprises étrangères que les travailleurs perçoivent un salaire égal ou inférieur au salaire minimum dans les entreprises étrangères que dans les entreprises locales, il n'en reste pas moins que les rachats étrangers paraissent accroître la probabilité de bas salaires au Brésil et au Portugal par rapport aux travailleurs comparables des entreprises non rachetées ; toutefois, on n'observe pas le même phénomène au Royaume-Uni. On notera qu'au Brésil et au Portugal, cela ne signifie pas nécessairement que la situation des travailleurs est plus mauvaise dans l'absolu, mais que les travailleurs qui se situent au bas de l'échelle des salaires ne bénéficient pas de la même hausse de salaire que si leur entreprise n'avait pas été rachetée par des intérêts étrangers.
- **Avantage salarial syndical** : L'analyse relative au Royaume-Uni et à l'Allemagne évalue la mesure dans laquelle les prises de contrôle étrangères modifient l'avantage salarial

²⁵ OCDE, 2008.

²⁶ Fabbri ; Barba Navaretti, 2003; OCDE, 2007.

syndical pour les travailleurs qui étaient couverts par une convention collective avant la prise de contrôle, par rapport aux travailleurs dont, l'entreprise est rachetée par une entreprise étrangère mais qui n'étaient pas couverts par une convention collective. L'analyse fait apparaître un effet négatif pour le Royaume-Uni, ce qui incite à penser que les prises de contrôle étrangères réduisent le pouvoir de négociation des syndicats dans ce pays. Cela peut tenir au fait que ces derniers craignent que des revendications de salaire excessives entraînent une délocalisation de la production à l'étranger.

Conclusion

L'analyse développée dans ce chapitre tend à montrer, globalement, que les multinationales favorisent plutôt une amélioration des salaires dans les pays où elles sont présentés. Cela dit, elle suggère aussi que l'effet sur les salaires dépend de multiples facteurs, tels que le niveau de développement du pays d'origine et du pays d'accueil et la façon dont, les multinationales organisent leurs activités à l'étranger.

Chapitre III

Les IDE en Algérie, Etat des lieux et perspectives

Chapitre III. Les IDE en Algérie, état des lieux et perspectives

L'impact des IDE dans les pays d'accueil ne se limite pas à la croissance de la production ou à l'expansion du commerce extérieur, il peut également avoir des effets de débordement sur le développement des ressources humaines et la création de l'emploi.

La création d'emplois dans les pays hôtes constitue un autre objectif majeur sur lequel misent les PED en attirant les IDE ; il s'agit dans notre cas, de rechercher dans quelle mesure les opérateurs étrangers opérant en Algérie sont créateurs d'emplois.

Section 01 : L'évolution et les flux des IDE en Algérie

L'évolution des flux d'IDE dans un pays ou une région donnée est en fonction de plusieurs paramètres dont, la stabilité politique et économique, la dynamique des populations et leurs savoir-faire, mais surtout une certaine dotation factorielle en ressources naturelles pour ce qui est de l'Algérie. Ce pays qui attire peu d'IDE malgré son effort en matière d'attraction. La mise en place du programme d'ajustement structurel par le FMI dans les années 1990 a été le point de départ d'une large ouverture de l'économie algérienne. D'importants investissements directs étrangers se sont installés en Algérie, pour mieux appréhender la valeur des flux d'IDE entrants en Algérie. Nous consacrons cette section à présenter d'abord l'évolution des IDE en Algérie, ensuite on passera aux flux et tendance des IDE en Algérie. A la fin, on terminera avec le stock de ses investissent.

1- L'évolution des flux des IDE en Algérie

Les investissements étrangers en Algérie ont suivi une évolution contrastée, deux grandes périodes caractérisent l'évolution des IDE en Algérie : de 1970 à 1994 d'une part et depuis 1995 d'autre part¹.

1-1. La première période (1970-1994)

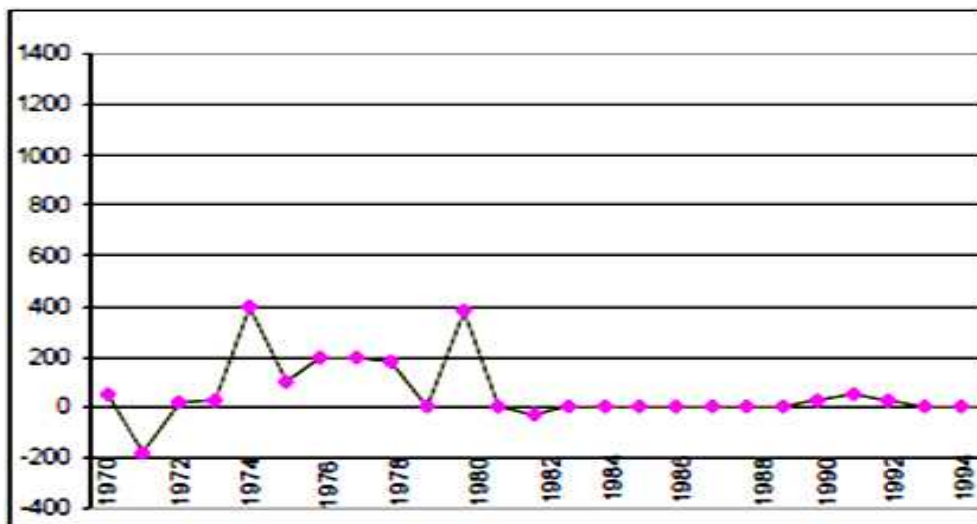
Cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 en a matérialisé le secteur des hydrocarbureur en Algérie d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers ; ceux-ci ont massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel. L'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs pétroliers des années 1970 et 1980.

¹CNUCED, « Examen De La Politique De L'investissement-Algérie », Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement. New York Et Genève, 2004.

L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétroliers ont rendu d'autant plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières et permis par la même occasion de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celle-ci. Néanmoins avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à produire directement pour leur propre compte ; elles pouvaient cependant bénéficier de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec SONATRACH² cependant, la décennie 1980 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE.

Les divers gouvernements de cette période, réticents à toute intervention étrangère, ont en outre remis en cause le plan VALYD (valorisation des hydrocarbures)³ qui prévoyait un programme ambitieux d'investissement, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, sans être formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés.

Figure III-1. Flux d'IDE entrant en Algérie (1970-1994) (Millions de dollars).



Source : CUNCED, « Examen de la politique de l'investissement : Algérie » p .6 .

1-2. La deuxième période (à partir de 1995)

Cette période est marquée par le premier accord de rééchelonnement de la dette en 1994 : des efforts considérables ont alors été entrepris pour améliorer le climat des affaires dans le cadre de programme d'ajustement structurel. Les IDE ont connu une expansion non négligeable, à la suite des signaux positifs envoyés et par les autorités algériennes (l'amélioration du climat de l'investissement) et par les marchés internationaux des

² Ibid.P6.

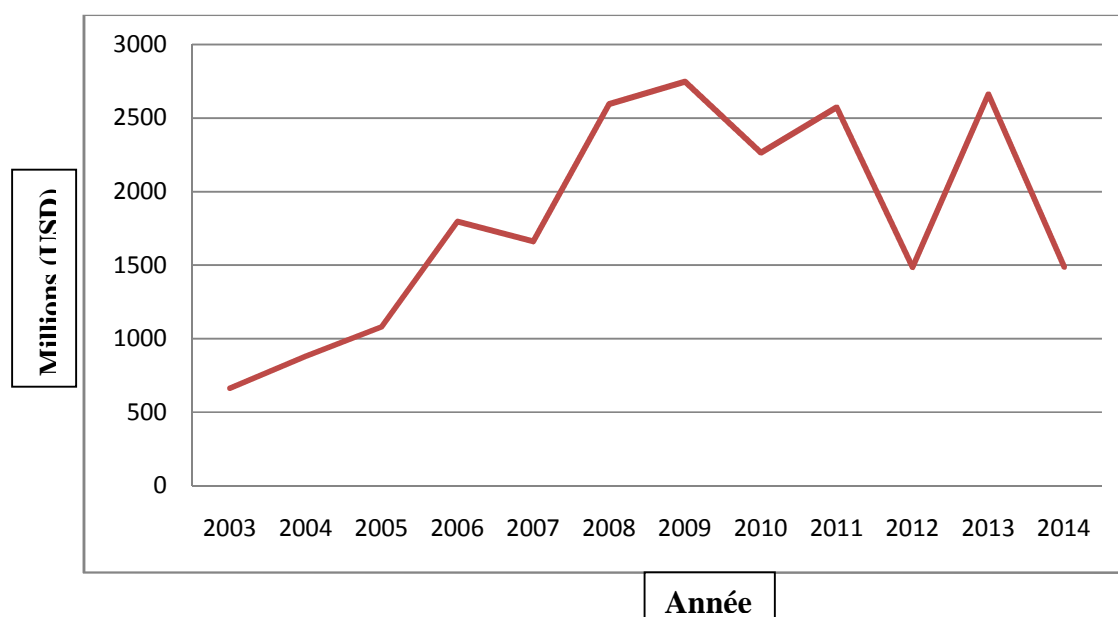
³ Ibid.P7.

hydrocarbures (augmentation de la production suite à l'explosion de la demande notamment à la suite de l'apparition du géant chinois sur la scène internationale parmi les plus grands consommateurs de l'énergie) malgré leur concentration dans un nombre limité de secteurs les plus prometteurs. Cet essor est dû essentiellement aux opérations de privatisation, d'ouverture de la production et certaines activités en amont et en aval des activités pétrolières et gazières au capital étranger. Ce signifie que l'afflux des IDE est du non-pas à l'attraction du pays, mais à l'attraction de certains secteurs seulement.⁴

2- Flux et tendances des IDE en Algérie

Les flux nets d'IDE ont connu durant la période 2003-2014 des fluctuations remarquables : faibles durant les périodes 2002-2007 et importantes durant la période 2008-2011, avant de connaître une chute en 2012 passant à 1,484 milliards d'USD. Les flux ont repris leur tendance à la hausse en 2013 et atteignant les 2,661 milliard d'USD. Toutefois, cette situation n'a pas perduré, étant donné qu'en 2014 ces flux ne représentent plus que 1,488 milliards d'USD, soit une baisse de 44 % par rapport à l'année précédente.

Figure III-2. Evolution des flux des IDE en Algérie entre 2003 et 2014 (en millions d'USD).



Source : établi par nous à travers les données de la banque mondiale.

En comparaison aux flux des IDE enregistrés en Algérie par rapport aux pays de la région de l'Afrique du Nord, la part de l'Algérie est très fluctuante allant de 7,73% à 44,29 %, comme le montre le tableau : III-1.

⁴ GUERID Omar « L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves ». N°3-juin 2008

Tableau III-1. Evolution des flux d'IDE à destination de l'Algérie (MUSD, 2007-2014).

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	1662	2593	2746	2264	2571	1484	2 661	1 488
Total régional	21511	20513	16408	13645	5805	9035	11 970	10 963
%	07,73	12,64	16,74	16,59	44,29	16,43	22,23	13,57

Source : www.banquemondiale.org

Le pic de 44,29 % enregistré en 2011 peut être expliqué essentiellement par l'invasion de la coalition contre la Libye et les événements de la révolution dite de « printemps arabe » en Tunisie. L'instabilité de cette région a eu un effet répulsif des IDE. Ces derniers ont été destinés vers le pays le plus relativement stable, qu'est l'Algérie.

A partir du tableau III-1, on remarque que les flux des IDE sont passés d'un pic de 2,746 Milliards d'USD en 2009 à 2,264 milliards de dollars en 2010, et à 2,571 milliards de dollars en 2011 pour s'établir à près de 1,5 milliard de dollars en 2012. Durant l'année 2013, les flux des IDE ont connu une reprise passant à 2, 661 Milliards d'USD avant de connaître de nouveau une baisse de 44 % pour une valeur de 1,488 milliards d'USD.

L'Algérie a enregistré une augmentation de 60 % des investissements étrangers. En 2009 par rapport à l'année 2008, le FMI s'est posé la question des effets négatifs de ce recul sur l'attractivité de l'économie algérienne, quand on regard l'évolution des IDE en Algérie en 2009 et au début 2011. On observe dans le secteur hors hydrocarbures et hors secteur financier, une baisse d'environ de 60 % en 2009 par rapport à 2008 et en 2010, alors que dans beaucoup des pays émergents, on observe une reprise assez importante des flux de capitaux dont, on n'a pas observé une telle en Algérie (la loi de finances complémentaire 2009).

Selon le forum économique mondial 2012 et 2013 dans le rapport annuel relatif au climat d'affaires et d'investissements, tous les indicateurs de la compétitivité économique montrent un recul important enregistré dans l'environnement des affaires et de l'investissement en Algérie, avec un PNB de 190 milliards de dollars, l'Algérie reste toujours une destination difficile et non préférée par les investisseurs étrangers.⁵

⁵ Chiha Khemici, Keddi Abd elmajid «investissement direct étranger et croissance économique (cas : région du Maghreb) » n°:08 –mai 2013. Université Alger

Un recule qui peut être attribué, notamment, à l'introduction de la règle de 49/51 depuis 2010 qui limite à 49 % la participation d'un investisseur étranger dans une entreprise locale. Cela s'ajoute l'obligation pour les soumissionnaires étrangers, pour les contrats publics, à trouver des partenaires locaux.

En outre, d'autres facteurs viennent de s'ajouter à ceux cités ci-dessus. En effet, La diminution des flux d'IDE en Algérie peut notamment s'expliquer par des changements de réglementation pour les investissements étrangers comme par exemple la décision dans la Loi de finances 2014 de réaménager l'obligation de réinvestissement de la part des bénéficiaires correspondant aux exonérations fiscales, ainsi les groupes étrangers ont pu faire remonter leur bénéfice au sein de leur maison mère. Cette décision devrait à contrarier à moyen terme d'augmenter l'investissement, sur le modèle d'une courbe en « J ».

D'autre part, la chute drastique des cours des hydrocarbures dont l'inflexion a débuté dès 2013, pour réellement se concrétiser au cours du second semestre 2014 (-19 % entre le 1^{er} et le 2nd semestre 2014), a pu jouer dans les décisions d'investissement des acteurs du secteur.

3- Le stock d'IDE

S'agissant du stock d'IDE en Algérie, il s'élèverait en 2010 à 19.20 Mds USD, soit 12.3 % du PIB, en progression de 13 % par rapport à 2009 (17 Mds USD), il a cru en moyenne de 17 % par an depuis 2003, année où son montant était évalué à 6.4 Mds USD. Sa part dans le PIB a régulièrement oscillé entre 8.5 % et 9.5 % entre 2003 et 2008 avant de bondir à 12.3 % en 2009 et en 2010. Il en va de même de sa part dans le stock mondial d'IDE, stable à 0.07 entre 2003 et 2007 avant d'atteindre 0.09 % en 2008 et 0.1 % en 2010. Sur la même période (2003-2010), sa part totale régionale est demeurée relativement stable, oscillant entre 13.6 % et 17 % avec une moyenne de 15.6 % (contre 41 % pour le Maroc, 33 % pour la Tunisie, 9 % pour la Libye et 2 % pour la Mauritanie). Le niveau du stock en Algérie reste faible comparativement à celui des pays de la région, en 1990 la Tunisie a réalisé des stocks d'IDE très importants de ceux de Maroc et l'Algérie, mais à partir de 2000 le stock de Maroc commence à augmenter passant de 2.5 à plus de 41 % Mds USD de 1990 à 2008, et il a dépassé même celui de la Tunisie à partir de 2006. Avant la révolution l'Égypte était le pays qui accumulait l'essentiel de stock de la région avec 60 Mds USD en 2008.⁶

⁶ CNUCED 2010

A partir de l'année 2011 à 2013 le stock d'IDE oscillé entre (6.38 % et 11.80 %) par année, qui représente respectivement (21 780, 23 264 et 25710 million dollars), comme le montre le tableau suivant :

Tableau III-2. Evolution du stock d'IDE en Algérie et dans les pays d'Afrique du Nord (MUSD, 2009-2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	17 226	19 527	22 108	23 607	25 298	26 786
Egypte	66 709	73 095	72 612	78 643	83 114	87 882
Libye	14 425	16 334	16 334	17 759	18 461	18 511
Maroc	42 581	45 082	44 516	45 246	51 816	51 644
Tunisie	31 277	31 543	31 543	32 604	33 341	31 540
Afrique du nord	172 218	185 402	187 113	197 859	21 2030	216 383
Par de l'Algérie par apport en Afrique du nord	10	10,53	11,81	11,93	11,93	12,37

Source : la CNUCED.

En 2014, le stock d'IDE en Algérie s'élevait à 26,8 Mds USD, en progression de 5,9 % par rapport à 2013. Il représente 13 % du PIB (contre 31 % en Egypte, 48 % au Maroc et 65 % en Tunisie). La part de l'Algérie dans le total d'Afrique du Nord s'élève à 12,4 % en 2014 contre 11,9 % en 2013. Il n'y a aucune donnée disponible sur la composition sectorielle du stock d'IDE algérien, mais il est vrai semblable qu'il soit largement dominé par les investissements dans le secteur des hydrocarbures.

L'Algérie avait, une place parmi les dix premiers pays d'accueil africains des IDE en 2010. Elle était classée dans le top 10 des pays du sud de la Méditerranée qui ont attiré en 2011 des IDE d'un montant de 38,94 milliards de dollars. Aujourd'hui, force est de constater que l'Algérie enregistre un net recul malgré une situation des plus avantageuses en matière de stabilité politique et financière.

En 2012, l'Algérie n'a pas échappé à la tendance baissière mondiale des flux des IDE. Elle n'a capté que près de 1,5 milliard de dollars seulement. Ainsi, l'Algérie se classe à la 17^{ième} place sur les 54 pays du continent africain quant au montant des IDE. Dans le monde arabe, elle occupe la 13^{ième} position sur les 21 pays de cette région.⁷

⁷ CNUCED, 2013.

En terme de flux d'IDE algérien sortants se sont élevés à 226 millions USD en 2010, pour un stock détenu à l'étranger de 1.8 Mds USD, soit des montants qui représentent respectivement 0.14 % et 1.14 % du PIB national. Même si leur montant est plus important qu'au début des années 2000 (compris entre 215 et 318 MUSD de 2007 à 2010) et sans commune mesure avec les flux entrants. Cette faiblesse historique notamment par le fait que la loi bancaire algérienne interdit tout investissement à l'étranger avec les sociétés étrangères, à l'exception de la SONATRACH, la société nationale d'hydrocarbure.

Par ailleurs, on remarque que la part de l'Algérie dans le total des stocks de l'Afrique du Nord est en légère amélioration par rapport aux années précédentes passant de 10 % à 12,37 %. Cette amélioration est due en partie à la baisse de la part de la Tunisie et du Maroc pour 2014 par rapport à 2013.

Section 02 : La question du chômage en Algérie.

1- Les causes du chômage en Algérie

Les économistes étudient le chômage dans le but d'en identifier les causes et de contribuer à améliorer les politiques publiques du marché du travail. En Algérie, nous distinguons des causes structurelles et conjoncturelles.

1-1 . Modèle de développement adopté

La situation de l'Algérie en matière d'emploi peut s'expliquer principalement par le modèle de développement adopté. Ce modèle tiendrait compte des problèmes caractérisant une telle économie, parmi lesquelles il convient de citer⁸ :

- L'absence d'une industrie de base capable de dynamiser l'économie nationale; une agriculture accusant un retard et un chômage quasi chronique, touchant une grande partie de la population de ce pays ;
- Le poids relatifs de secteur public dans l'économie en termes d'investissements, de production et d'emploi, qui rend l'action de changement envisagée difficile et pleine de risques ;
- La faiblesse de secteur privé national qui ne peut constituer une alternative immédiate et suffisante au secteur public en matière d'investissement.

⁸ GOUNEZIAME Smail. Le mal algérien : économie politique d'une transition inachevée 1962-1994.

1-2. La dépendance économique au secteur des hydrocarbures

La stabilité de l'économie et son niveau de croissance étaient tributaires de l'évolution des prix des hydrocarbures déterminés sur le marché international. Le moindre choc sur ce marché produirait des effets déstabilisants sur l'économie nationale. Ce fût le cas au milieu des années quatre-vingt, lorsque l'Algérie est sévèrement atteinte par le contre-choc pétrolier qui a ramené le prix du brut d'environ 30\$ en 1985 à 14 \$ en 1986 cette situation est aggravée par la dépréciation du dollar par rapport aux autres devises car si les exportations algériennes sont facturées en dollars, les importations sont réalisées à une hauteur de 60 % avec des pays européens. A partir de cette période, le taux de chômage se met à grimper sous l'influence de plusieurs facteurs dont :

- L'arrêt de l'investissement public ;
- Le gel des embauches dans l'administration et des entreprises publiques qui subissent des restructurations en vue de les dynamiser ;
- L'entrée annuelle sur le marché du travail de quelques 250 000 nouveaux demandeurs d'emplois ;
- L'absence d'IDE à l'exception du secteur des hydrocarbures, dont la contribution à l'emploi est faible.

1-3. L'ajustement structurel

Comme les autres pays en développement, l'Algérie n'a pas échappé à l'ajustement structurel. Les réformes initiées au début des années 90 pour relancer l'économie algérienne sont restées vaines, et le pays n'arrive plus à assurer le remboursement de sa dette extérieure qui passe de 5 milliards de \$ en 1974 à 19 milliards de \$ en 1980 et de 18,4 à 26 milliards de dollars entre 1985 et 1994.

Constatant le poids de l'endettement extérieur, les pouvoirs publics amorcent une politique de désendettement à partir de 1980 dont la contrepartie se traduit par la réduction des investissements industriels au profit des secteurs jugés jusque là retardataires (agriculture, habitat, transport...).

Le service de la dette échue et la détérioration des termes de l'échange conduisent l'Algérie à s'endetter encore pour rembourser l'encours résiduel de la dette échue.

L'Algérie finit par admettre qu'il lui sera impossible d'éviter un plan d'ajustement structurel sous l'égide du Fonds Monétaire International (FMI). Ce programme, lancé en

1995, a connu quelques succès, notamment en termes de rétablissement des équilibres macro-financiers, mais ces résultats sont obtenus aux prix d'opérations de restructuration et de liquidation d'entreprises étatiques et du désengagement de l'état de pans entiers de l'économie. Ces opérations se sont soldées par des licenciements massifs (400 000 personnes renvoyées entre 1995 et 1998).

1-4. Le progrès technique et le niveau de formation

L'utilisation des machines entraîne le recours toujours moins important à la main d'œuvre. Cette évolution a mis l'accent sur le déficit existant entre les compétences demandées par les entreprises et le niveau de formation moyen de la population active. Alors que les exigences professionnelles, techniques et intellectuelles de ceux qui proposent un emploi sont élevées, par rapport à ceux qui sont à la recherche d'un travail.

Cette inadéquation entre qualifications proposées et demandées joue comme un facteur aggravant sur le marché de l'emploi. Elle explique pour une large part le chômage des jeunes qui quittent le système scolaire en n'étant pas ou peu qualifiés.

2-Les caractéristiques du chômage en Algérie

Selon l'office national de statistique (ONS), la population en chômage au sens du BIT qui était estimée à 1 169 000 personnes, soit un taux de chômage de 11,3 % en 2008, a baissé à 1 072 000 personnes en 2009, soit un taux de chômage de 10,2 % marquant un recul par rapport à 2008 de 1,1 point. Toutefois, ce phénomène enregistre de fortes inégalités entre hommes et femmes, jeunes et adultes et entre urbain et rural.

2-1. Evolution de taux de chômage en Algérie

L'Algérie est arrivée à l'entame du troisième millénaire avec un taux de chômage qui avoisine celui relevé à l'indépendance. Le marché du travail, à la veille de la signature de l'accord du rééchelonnement de la dette extérieure, était déjà en nette dépression, le taux de chômage s'élève à plus de 24 % pour atteindre 28,6 % en 1997. Il a pu être contenu à ce niveau grâce au recrutement massif des gardes communaux (plus de centaines de milliers) chargés d'assurer, en liaison avec les forces de sécurité, le maintien de l'ordre public.

Tableau III-3. Evolution du taux de chômage 1999-2013.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de chômage %	24,3	28,1	28,2	28,6	28,0	29,3	29,7
Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de chômage %	27,3	25,9	23,7	17,7	15,3	12,4	11,8
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	-
Taux de chômage %	11,30	10,2	10	9,8	11	9,8	-

Source : Office national des statistiques (ONS)

La restructuration du secteur public économique en 1997-1998 a entraîné de nombreuses pertes d'emplois. Le taux de chômage reste élevé, il est de 28 % en 1998 alors qu'en 1990, il atteignait 29,3 %. En l'an 2000, 29,7 % de la population active est au chômage ; c'est un taux record jamais connu en Algérie pendant les trois dernières décennies.

Le chômage est demeuré extrêmement élevé avec un taux quasiment constant de plus de 23,7 % avec une légère baisse enregistrée en 2003. En 2004 cependant ce taux a connu un fléchissement inattendu de 17,7 %. Cette importante chute du taux de chômage fortement controversée est due sans aucun doute à des changements opérés dans le mode d'évaluation antérieur. Depuis, le taux de chômage a connu une baisse appréciable (15,30 % en 2005, 12,4 % en 2006, 11,8 % en 2007, 11,3 % en 2008, 11,30 % en 2009, 10 % en 2010, 9,8 % en 2011, 11 % en 2012 et 9,8 % en 2013) quoiqu'il en soit et au-delà des controverses relatives à sa mesure, le chômage est une réalité tangible en Algérie, ce qui pousse à s'interroger sur les performances des politiques économiques dans ce domaine sensible de la création d'emploi productifs.

2-2. Le chômage et le niveau d'instruction

Dans le tableau suivant, on présente l'évolution du taux de chômage selon le niveau d'instruction et le sexe en Algérie.

Tableau III-4. Evolution du taux (%) de chômage selon le niveau d'instruction et le sexe 2013.

	Masculin	Féminin	Total
Niveau d'instruction			
Sans instruction	2,2	5,5	2,2
Primaire	6,4	9,7	6,7
Moyen	10,4	17,3	11,1
Secondaire	7,9	16,0	9,7
Supérieure	9,4	19,2	14,0
Diplôme obtenu			
Aucun diplôme	7,5	12,5	8,1
Diplôme de la formation	10,7	17,9	12,3

professionnelle			
Diplôme de l'enseignement supérieur	9,7	19,1	14,3
Total	8,3	16,3	9,8

Source : L'ONS 2013.

Le niveau d'instruction et de formation est un facteur qui affecte les personnes en les classant parmi la population en chômage. En effet, en examinant le taux de chômage par niveaux d'instruction en 2013, on constate que celui-ci touche surtout les catégories d'un niveau d'instruction supérieure 14 % de total des chômeurs avec un écart entre les femme (19,2) et les homme (9,4). Toutefois, le nombre des chômeurs de niveau moyen ou de niveau secondaire sont respectivement de (11,1) et (9,7).

Le tableau ci-dessus nous a permet de constater que le chômage touche plus les personnes diplômées. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 14, 3 % avec un écart entre les femmes (19,1 %) et les hommes (9,7 %).

2-3. Chômage par tranche d'âge

Par tranche d'âge, le taux de chômage apparait très élevés dans la catégorie des jeunes moins de 34 ans, plus précisément dans les cohortes d'âge : 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans. Il a atteint 32,22 %, 31,22 %, 13,01 % respectivement en 2010 ; 31,74 %, 26,04 %, 13,87 % en 2013. Pour les autres catégories d'âge le taux est bas. Cette situation lorsqu'elle perdure, entraine une exclusion sociale, porte ouvert aux activités informelles et illégales, une perte de confiance dans les institutions ainsi qu'une érosion du capital humain et social⁹.

Tableau III-5. Répartition des chômeurs par groupe d'âge.

Groupe d'âge	2010	2011	2012	2013
-20 ans	10,78	8,94	10,29	10,97
20-24	32,22	32,20	32,56	31,74
25-29	31,22	30,41	26,89	26,04
30-34	13,01	12,61	12,68	13,87
35-39	5,39	6,96	7,26	7,40
40-44	2,97	3,38	5,54	4,25
45-49	2,04	3,01	3,03	2,63
50-54	1,20	1,31	1,35	1,75
55-60	0,92	1,12	1,35	1,10

Source : l'ONS (www.ons.dz)

Un fait frappant qui caractérise le chômage en Algérie est que les demandeurs d'emplois passent beaucoup de temps à la recherche d'un emploi qui peut aller parfois à des

⁹ Boukllia-Hassane, Talahine, université de horan, 2008.

mois. En effet, la recherche d'emploi est un autre critère important qui classe une personne parmi les chômeurs. En 2009, selon l'ONS, 26 7000 chômeurs ont déclaré chercher du travail depuis moins d'une année, 28 1000 personnes affirment que leur durée de recherche d'emploi varie entre 12 et 23 mois, 531000 ont effectué des recherches de plus de 24 mois et 93 000 chômeurs n'ont pas déclaré.

3- Effets du chômage en Algérie

Le chômage prend de l'ampleur, il a eu et continue d'avoir deux types d'effets : des effets économiques et des effets sociaux et psychologiques.

Parmi les effets économiques il faut noter :

- La faible utilisation des ressources humaines, ce qui revient à dire un manque à gagner pour l'économie algérienne.
- La démoralisation et l'irresponsabilité, qui ont des effets non seulement à l'intérieur de l'économie nationale, mais aussi qui aboutissent à l'apparition du phénomène de « la fuite des cerveaux » qui est devenu une réalité en Algérie.
- Essor de l'emploi informel et même des activités illégales, léthargie du système de production, incapacité du pays à satisfaire ses besoins les plus importants.

Parallèlement aux effets économiques, le chômage a eu aussi des effets socio-psychologique, parmi lesquels :

- La détérioration du niveau de vie des couches touchées par le phénomène du chômage ;
- La détérioration des relations sociales, des relations familiales et des relations humaines ;
- L'apparition de fléaux sociaux.

4- Principales caractéristiques du marché du travail en Algérie

Les principales caractéristiques du marché du travail peuvent être relevées à partir des données des enquêtes de l'ONS. C'est l'unique source, bien que limitée, qui produit des données selon différentes variables. D'abord, on peut constater que le secteur privé domine le marché du travail, mais avec l'offre des emplois temporaires notamment¹⁰. Puis, le chômage est plus important toujours dans le monde urbain que dans les milieux ruraux. Une plus grande vulnérabilité est observée parmi les jeunes et surtout les filles. Nous avons observé un

¹⁰MUSETTE Mohamed Saib « Le marché de travail en Algérie : ne vision nouvelle ? », Alger 2013, P4

ralentissement de l'emploi informel, qui reste toujours assez important. Enfin, l'Algérie continue à faire appel à la main d'œuvre étrangère pour la réalisation des programmes en cours. Quant à l'émigration, elle n'est pas organisée. Les mouvements migratoires irréguliers sont encore observés. Vers l'Algérie, ces flux sont composés plus par des réfugiés. A partir d'Algérie, le « harga » a connu un certain ralentissement et les modes opératoires ont changé.

4-1. Dominance du secteur privé avec des emplois temporaires en hausse continue

Le marché du travail est caractérisé par la dominance de l'emploi par le secteur privé. Ce dernier a pris le relais du secteur public depuis les années 1990. Pour rappel, en 1989 le secteur public était en pôle position, avec 54 % des emplois. D'une manière générale, le secteur privé condense en 2011, 60 % des emplois contre 40 % pour le public. L'essentiel du salariat dans secteur privé est temporaire, estimé à 79,5 % en 2011. A l'inverse, le salariat permanent est concentré dans le secteur public.

4-2. Un chômage surtout urbain, avec une plus grande vulnérabilité des femmes et des jeunes

Selon la dispersion géographique (urbain/rural) en 2011 comme en 2010, le taux de chômage est plus important dans le monde urbain avec un taux de 10,7 % contre 8,7 % pour les zones rurales. La tendance globale indique une plus grande vulnérabilité des femmes, dont le taux est plus du double que celui des hommes. Une légère variation est observée en 2011: le taux de chômage des hommes a connu une légère hausse, il passe de 8,1% à 8,4 % tandis que celui des femmes accuse une baisse de presque de 2 %, passant de 19,1 % à 17,2 % entre 2010 et 2011. Cette baisse est induite par une chute du taux de chômage (moins de 2,4 %) des femmes adultes (plus de 25 ans) en particulier.

Ainsi, il y a un écart persistant en 2011, entre le chômage des jeunes âgés entre (16-24 ans) et celui des adultes âgés (25-60 ans). Celui des jeunes est estimé à 24 %, avec une forte disparité selon le sexe, celui des filles culmine à 38%, contre celui des hommes de 19,1 %.

4-3. Dynamique ralentie de l'informel

La dominance du secteur privé est traduite par une dynamique persistante du secteur informel qui a gagné du terrain. Les mouvements déclenchés en janvier 2011 étaient portés par ces « outsiders ». Après une période de « tolérance », les autorités ont mené des actions répressives, accompagnées par des mesures d'intégration du commerce informel dans des marchés structurés. Le niveau de l'informalité de l'emploi (absence de couverture sociale hors

agriculture) est estimé à 40 % en 2011 contre 45,6 % en 2010. Cette diminution est observée dans l'ensemble des secteurs, à l'exception des transports et télécommunications.

4-4. Les flux migratoires – appel à la main d'œuvre étrangère

L'Algérie maintient sa stratégie d'appel à la main d'œuvre étrangère, engagée depuis 2003, pour la réalisation de ses grands programmes. La main d'œuvre chinoise constitue la part la plus importante de l'immigration légale. Il existe aussi une migration irrégulière (plus subsaharienne) qui a connu un ralentissement depuis le déclenchement des conflits au Sahel et la sécurisation des frontières au Sud de l'Algérie (Mali et Niger), à l'Est (Tunisie et Libye) et à l'Ouest (le Maroc).

L'émigration algérienne régulière se stabilise à l'étranger, avec une réorientation vers d'autres destinations¹¹. Ce nouvel âge de l'émigration régulière se distingue par un nouvel profil¹². La dynamique des retours, enclenchée depuis les années 2000, connaît un ralentissement en 2012¹³.

L'émigration irrégulière « Harga » reste d'actualité, elle est rythmée par les conjonctures. D'autres modes opératoires¹⁴ sont mis en œuvre pour contrer la sécurisation algérienne et européenne des frontières maritimes, voies empruntées par les migrants durant les années 2000. L'une des caractéristiques les plus sévères du salariat est celle de la baisse de l'emploi permanent et la montée de l'emploi temporaire. En 2010, les deux courbes se sont croisées : une légère reprise de l'emploi permanent est observée en 2011.

Les pouvoirs publics ont mis un éventail de mesures et de dispositifs de lutte contre le chômage et de la création de 500 000 emplois par an, entre autres, du Programme d'Emploi des Jeunes (PEJ). Les Dispositifs d'Insertion Professionnelle des Jeunes (DIPJ), les dispositifs gérés par l'Agence de Développement Social (ADS), l'Indemnité d'Activité d'Intérêt Général (IAIG), les Travaux d'Utilités Publiques à Haute Intensité de Main d'Œuvre (TUP à HIMO), le Contrat de Pré Emploi (CPE), toutes ces mesures ont permis de réduire considérablement le taux de chômage qui passe de 29,3 % en 1999 à 9,8 % en 2015.

Toutefois, la qualité de la quasi-totalité des emplois créés sont à déplorer du fait qu'ils sont temporaires et précaires. Le chômage touche particulièrement les jeunes. Ainsi en 2005, 75 % des chômeurs sont âgés de moins de 30 ans et qui sont en majorité des primo-

¹¹ Données du Ministère des Affaires Etrangères, fin 2011.

¹² Certains auteurs parlent d'un 4e âge de l'émigration (cf. Michael Collyer, 2012).

¹³ Données des Douanes algériennes sur les changements de résidences, fin 2012.

¹⁴ Cf. Départ par avion vers la Turquie, puis entrée par la Grèce dans l'espace schengen – mode opératoire observé en 2012.

¹⁵ ONS, 2012.

demandeurs [Femise 2005, 2006, 15]; alors que le chômage au niveau national s'élevait à 15,3 %, c'est 34,3 % de moins de 20 ans et 30 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans qui souffraient de l'absence d'emploi. Notons que la situation s'est nettement améliorée par rapport à 2001 où le niveau du chômage pour ces deux tranches d'âge était successivement de 51,3 % et 45,9 %¹⁶.

Section 03 : Impact des IDE sur le marché de travail en Algérie

L'impact des IDE sur l'équilibre interne des pays d'accueil et particulièrement sur l'emploi mérite d'être souligné. Il est important de rechercher dans quelle mesure les activités internationales de production agissent sur le marché de travail dans les pays hôte. Nous consacrerons cette section à l'étude du lien entre les IDE et l'emploi en Algérie.

1. Les IDE et la création de l'emploi

La création de l'emploi pour un pays qui subi fortement les problèmes de chômage est un objectif majeur de développement économique. C'est pourquoi la majorité des PED font des IDE un instrument important de lutte contre le chômage. Toutefois, il est intéressant de rechercher dans quelle mesure les activités des FMN agissent sur l'emploi. La problématique, en réalité, se pose à la fois pour le pays d'accueil et pour le pays d'origine. Néanmoins, nous allons restreindre l'analyse de l'impact des IDE sur l'emploi en Algérie.

Tableau III-6. Création d'emploi par les IDE et les investissements locaux en 2013

Project	Nombre de Project réalisés	%	Montant réalisé en millions de Dinars	%	Nombre d'emploi créés	%
Investissements locaux	29 230	98 ,6	1 592 643	66,50	233 891	84,6
Total investissements étrangers	389	1, 32	802 039	33,5	42 469	15,4
Total général	29 619	100	2 394 681	100	276 360	100

Source : l'ANDI

Il est très difficile de dire dans quelle mesure les IDE ont contribué à la création d'emploi en Algérie. Le bilan des IDE livre par l'ANDI dénombre pour la période 2013, 29 230 projets impliquant des investissements locaux et qui ont créé plus de 233 891 emplois directs. Ce volume d'emploi est très modeste en vertu du nombre de chômeurs qui se

¹⁶ Baya Arhab, juin 2006.

trouvent sur le marché de travail algérien et c'est notamment sur l'emploi indirect qu'il y a plus d'effets.

Il est évident que ces opérateurs étrangers créent plus d'emploi que les opérateurs locaux. En effet, ce qui ressort des chiffres de l'ANDI confirme qu'en moyenne un projet étranger est à l'origine de plus de 109 emplois en 2013, alors que les projets nationaux ne créent en moyenne que 8 emplois en 2013. Cependant, il faut dire que qu'en montants, les projets étrangers sont bien plus coûteux que ceux des opérateurs locaux, ce qui pourrait expliquer cette différence en matière de création d'emplois. Du point de vu, il est important de dire qu'il a fallu un investissement de plus de 6.80 millions de DA pour un poste créé en ce qui concerne l'investissement étranger pour l'année 2013, contre respectivement 18,80 millions de DA pour un poste créé dans le cadre des projets locaux durant l'année 2013, les IDE investissent davantage pour crée de l'emploi que les investisseurs nationaux.

Tableaux III-7. Etat récapitulatif des projets d'IDE déclarés par secteur d'activité 2002-2010.

Secteur d'activité	Nombre de projet	%	Montant en million de DA	%
Agriculteur	09	1,70	6,854	0,40
BTPH	86	16,29	46,107	2,72
Industrie	281	53,22	925,295	54,63
Santé	03	0,57	8,589	0,51
Transport	24	4,55	10,319	0,61
Tourisme	13	2,46	102,295	6,04
Service	111	21,02	505,789	29,86
Télécommunication	1	0,19	88,500	5,23
Total général	528	100	1 .693, 748	100

Source : ANDI (source administrative).

Le bilan des IDE livre par l'ANDI dénombre pour la période 2002-2010, 528 des projets impliquant des étrangers en Algérie. Depuis l'indépendance, le secteur d'industrie et considéré comme un moteur principal de l'économie algérienne et joue un rôle important dans l'attraction des IDE. Le tableau ci-dessus montre clairement une dominance de ce secteur sur le plan financier (925, 295 million de DA) avec 281 projets. Par filiale, il s'agit notamment des industries agro-alimentaire, de la chimie et plastique et des industries de bois et papier ainsi qu'une reprise des industries textiles et des cuirs et peaux et enfin matériaux de construction et verre. L'Algérie n'a pas échappé au phénomène de l'attraction de secteur des services. Sur les 528 projets dénombrés par l'ANDI pour la période 2002- 2010, 111 projets ont été dans les services, avec un montant 505, 789 million de DA. Le secteur BTPH a été en 2008, le plus dynamique avec un pourcentage de 8,8 % du PIB total.

Cette performance résulte essentiellement de l'augmentation des dépenses d'équipement de l'Etat. Durant cette période et jusqu'à 2010, ce secteur a réalisé 86 projets avec un montant de 46,107 millions de DA. Les secteurs de transport, agriculture, santé, télécommunication et tourisme n'arrivaient pas à attirer beaucoup d'investissements étrangers, durant cette période, vrai semblablement, en raison des restrictions à l'établissement des investissements.

2. Les IDE et les niveaux de salaires

Certes, les multinationales peuvent avoir des effets positifs sur les salaires et les conditions de travail, mais certaines exigences doivent être prises en compte, notamment par les responsables publics qui souhaitent attirer l'investissement direct étranger (IDE).

Les derniers évènements ayant marqué plusieurs wilayas du sud du pays ont certes mis à nu l'échec de la politique de l'emploi prônée par les pouvoirs publics ; mais aussi a refait surface la problématique des salaires des Algériens et étrangers dans les différentes compagnies étrangères, essentiellement, pétrolières.

En effet, la question qui s'est posée ces derniers temps est de déterminer les critères de fixation des salaires entre un étranger employé dans une entreprise algérienne ou dans une boîte étrangère établie en Algérie. Les données, qui ne sont pas un secrets montrent une énorme disparité entre les paies des expatriés et leurs homologues algériens, compte tenu de la similitude de leur poste de responsabilité, qui se chiffre à des centaines de millions. Cette discrimination est observée même entre les salariés des certains pays d'Afrique du nord.

Une enquête, réalisée en 2008 par le groupe consultant américain en ressources humaines Watson Wyatt en partenariat avec la Chambre française de commerce et d'industrie en Algérie, sur les salaires et rémunérations pratiqués par les filiales étrangères en Algérie, a fait ressortir que les salaires calculés sur la base du Smig pour un fonctionnaire, sont très disparates, comme le montre le tableau III-8.

Tableau III-8. Salaires des cadres catégorie 16 dans les multinationales.

Pays	Algérie	Maroc	Egypte
Salaire (DA/mois)	200 000	600 000	500 000

Source : Construit par nos soins d'après les données de Chambre française de commerce et d'industrie en Algérie (CFCIA), 2009.

Il ressort que le cadre supérieur algérien est rémunéré trois fois moins que son semblable marocain par les multinationales exerçant en Algérie. Concernant les avantages

sociaux au profit des salariés, l'Algérie reste également en retrait, une comparaison entre les salaires pratiqués par les sociétés étrangères en Algérie et ceux dans certains pays de la région comme le Maroc, la Tunisie et l'Égypte, fait ressortir que les travailleurs algériens sont sous-rémunérés comparativement à leurs voisins.

En dépit des termes de l'accord d'association Algérie-Union européenne, entrée en vigueur en septembre 2005, notamment dans l'article 67 qui stipule « l'absence de toute discrimination fondée sur la nationalité en ce qui concerne les conditions de travail et de rémunération », la réalité n'obéit pas à la règle « à travail égal, salaire égal ».

Toutefois, Il faut préciser également que le Maroc et l'Égypte représentent des centres de décision pour un bon nombre de multinationales installées dans ces pays. Du coup, les niveaux de salaire peuvent se rapprocher surtout pour la population des dirigeants. Ainsi, le salaire annuel de base d'un dirigeant est compris dans une fourchette allant de 75 000 à 180 000 euros. En Égypte, les salaires vont de 60 000 à 180 000 euros, de 49 000 à 120 000 euros en Tunisie et de 40 000 à 120 000 euros en Algérie .¹⁷

3. Les IDE et les conditions de travail

Les conditions de travail des employés algériens dans les multinationales sont globalement à déplorer. Le licenciement abusif est l'un des faits frappant qui caractérise l'emploi des nationaux au sein de ces firmes. Ce licenciement est normalisé par les responsables des entreprises étrangères installées en Algérie. En effet, de nombreux travailleurs algériens ont été licenciés sans aucune raison valable. Certains travailleurs ont été licenciés pour avoir essayé de défendre leurs droits et dénoncer les conditions pénibles dans les quelles ils travaillent, et ce, à travers la création d'un syndicat.

A y voir de près, le code du travail qui a été amendé et qui a complété la loi du travail 90-10 a préservé des acquis pour l'ensemble des salariés. Il stipule entre autres que le CDD doit rester une exception et que la décision de licenciement doit obligatoirement être précédée d'un entretien.

En outre, les salariés du secteur public qui dépendent de contrats de travail avec des partenaires étrangers mentionnent que les conventions collectives de branche signées en 2009 restent un paravent juridique qui les protège actuellement contre les abus des employeurs multinationaux.

¹⁷ Mercer International, 2012.

Toutefois, le secteur privé est en laisse et n'est pas pointilleux en matière de respect des règles du travail. Les grandes entreprises étrangères ou multinationales sont les ennemis du code de travail algérien. Pas de syndicats, discriminations salariales et pressions pour faire durer les CDD.

Conclusion

Nous avons essayé dans ce chapitre d'apprécier la relation qui existe entre les flux d'IDE entrant et les deux variables qui sont d'une importance capitale pour le développement économique de chaque pays. Il s'agit de l'emploi.

Conclusion générale

Conclusion générale

Depuis la fin des années 1980, l'investissement direct étranger prend de plus en plus d'ampleur, devenant de nos jours, l'un des grands enjeux de concurrence et de rivalité entre les pays, de plus il est considéré comme source stable de financement et surtout un vecteur important pour le transfert technologies, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion.

Ce changement s'explique par l'évolution très importante des flux d'IDE de plusieurs pays, ce qui repose essentiellement sur un ensemble de déterminants qui influencent leurs implantations, en distinguant les déterminants institutionnels et économiques. Mais actuellement, le débat est davantage sur la nécessité d'améliorer la qualité des institutions pour attirer les IDE car le plus en plus le choix de localisation des firmes se rattache aux politiques gouvernementales, autrement dit la qualité des institutions en plus des conditions économique.

Ce travail de recherche est consacré à la problématique des effets des IDE sur la création d'emploi en Algérie tout en faisant ressortir l'écart entre le nombre d'emploi réalisés par les investissements locaux et les investissements étrangers. Ainsi que les effets des IDE sur les salaires et les conditions de travail.

L'Algérie déploie beaucoup d'efforts depuis quelques années, pour attirer les capitaux étrangers. Mais le constat est que le pays n'attire qu'un nombre limité d'investisseurs étrangers et n'arrive pas à profiter des avantages de sa proximité avec l'Europe et ses ressources énergétiques, et ce n'est que dans deux secteurs que l'Algérie réussie a attiré les IDE, à savoir les hydrocarbures et les télécommunications, ce qui ralentit la démarche entreprise par le pays dans sa quête de diversification de son économie par le biais notamment des IDE.

Nous pouvons résumer les retombées des IDE sur l'emploi en Algérie dans les points suivants :

- Notre étude nous a permis de dégager une relation positive entre les IDE et la création d'emploi en Algérie. En effet, les opérateurs étrangers ont créé 42 469 post d'emploi en 2013 à raison de 109 emplois par projet contre seulement 8 emplois par projet d'origine locale .Ainsi nous pouvons confirmer notre première hypothèse qui consiste à dire : « **les IDE contribuent à la création d'emploi en Algérie.** »

En termes de valeur il faudrait l'investissement de plus de 6.80 million de DA pour un poste d'emploi, en ce qui concerne les IDE, alors qu'un post correspond à un investissement de 18.80 million de DA pour ce qui est de l'investissement locale.

- Les salaires calculés sur la base du SNMG pour un fonctionnaire, sont très disparates. Il ressort que le cadre supérieur algérien est rémunéré trois fois moins que son semblable marocain par les multinationales exerçant en Algérie.

- les conditions de travail des employés algériens dans les multinationales sont globalement à déplorer. Le licenciement abusif est l'un des faits frappant qui caractérise l'emploi des nationaux au sein de ces firmes. Ainsi nous pouvons infirmer l'hypothèse 2. Qui consiste à dire que : « **les IDE peuvent avoir des effets positifs sur les conditions de travail en Algérie.** »

Pour tirer le maximum de profit d'une présence étrangère dans l'économie algérienne, il faut que les compétences, les technologies et les infrastructures locales soient suffisamment bien développées pour que les ressortissants nationaux puissent exploiter les retombées générées par les entreprises à capitaux étrangers.

Références bibliographiques

Bibliographie

Ouvrages

- 1 - Antoine, P. R, Denis, R. « le commerce international », Edition, Cheneliér éducation, Québec, 2005, p. 254.
- 2- Augustin Mwana, « déterminants de l'investissement direct a l'étranger dans les pays en voie de développement : application fait a la RCD », UNIGOM, 2009.
- 3- Bertrand Bellon et R. Gouia « investissement direct étrangers et développement méditerranéen », édition Economica, Paris, 1998.
- 4- C.A.Michalit « la séduction des nations ou comment attirer les investissements » p.78.79.
- 5- Claire Mainguy « l'impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement sur les économies en développement, Paris.
- 6- Denis Tersen et Jean-Luc Bricout « investissement international », édition Paris, 1996.
- 7- Hatem .F « les multinationales pour suivent leur expansion international », economica, Paris
- 8-Henri Bourguinat, « théories de l'investissement direct étranger », Paris, 1985. ECONOMICA 1984
- 9- jacquemot, P. « La firme multinational : une introduction économique », Edition, Economica, paris, 1990, p.20. 2002
- 10- Lionel Fontagné et Farid Toubal « investissement direct étranger et performances des entreprises », Paris, 2010.
- 11- T.Mayer « les frontière nationales comptent, mais de moins en moins »problème économique, paris .mars 2002.pp.29.30.
- 12-Vincent, Gérard, M.H. « Comprendre la mondialisation », Studyrarna perspectives, 2006, p.97.

Mémoires

- 1- Ait Atman Braham « contribution a la compréhension du role des IDE dans le développement en Algerie,Mémoir de magister université de béjaia 2010
- 2- Bekihal. M. « les investissements direct étranger en Algérie », mémoire de magistère,univer d'oran, 2013.
- 3- Belghazi Djamila et Sadaoui kahina « Analyse des implication des IDE sur les performance des entreprise algériens »Mémoire de master .université de béjaia 2014 .

- 4- Ben Aicha Akram et Ayoub Hatem « multinationals et développement local », mémoire online 2000-2015.
- 5- Chiha Khemici et Keddi Abdelmadjid, « investissement direct étranger et croissance économique, cas région du Maghreb », mémoire de fin d'étude, université Alger III, 2013
- 6- Kherraz Soufiane et Tagzout Mayasse, « les investissements directs étrangers en Algérie : attractivité et effets économique », mémoire master, université Bejaia, 2011-2012.
- 7- Makrane Hanane, « le rôle des IDE dans les secteurs Bancaires algérien », mémoire magistère, université de Bejaia, 2009.
- 8- Moussa Tall « les facteurs d'inégalités dans la distribution de l'emploi au sénégal » université cheikh Anta DIOP Matrise 2004
- 9- Mehdi Mlayah, « Relation entre l'investissement direct étranger, le commerce et la croissance économique en Tunisie : étude empirique » 2012.

Dictionnaires :

- 1- Morelle, F. « lexique du commerce international », édition, ellipses, paris, 2013, p.131.

Les Rapports

- 1- ANDI : le climat de l'investissement en Algérie 2012.
- 2- Banque Mondiale
- 3- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde, divers numéros.
- 4- CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement-Algérie »,Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement .New York et Genève , 2004.
- 5- FMI, « manuel de la balance de paiement »,1997.
- 6- Ministre des Finances, l'Algérie, la modernisation maitrisée, 2000-2008.
- 7- OCDE: définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux, paris 4^{eme} Edition 2008.

Sites internet

- 1- <http://www.algeria-watch.org>
- 2- <http://www.algeria-interface.com>
- 3- <http://www.andi.dz>
- 4- <http://www.finances.gov.ma>
- 5- <http://www.invest-in-med.eu>
- 6- <http://www.OCDE.org>
- 7- <http://www.ons.dz>
- 8- [http://www.portail finances-gov.tn](http://www.portail.finances-gov.tn)

Liste des figures

Figure I-1 : Evolution des IDE dans le monde de 1970 à 2003 (en million de dollars).....	21
Figure I-2 : Flux mondiaux d'IDE pour 2002-2011.....	23
Figure II-1 : Politique des EMN en matière de condition de travail.....	47
Figure III-1 : Flux d'IDE entrant en Algérie (1970-2002) (Millions de dollars).....	55
Figure III-2 : Evolution des flux des IDE en Algérie entre 2003 et 2014 (en millions d'USD).....	56

Liste des tableaux

Tableau I-1 : Les stocks des investissements internationaux en 1914.....	17
Tableau I-2 : Stock d'IDE dans le monde en (1914 et 1938).....	18
Tableau I-3 : Stock des IDE américains en 1960 par zone et par secteur d'activité.....	19
Tableau III-1 : Evolution des flux d'IDE à destination de l'Algérie (MUSD, 2007-2014).....	57
Tableau III-2 : Evolution du stock d'IDE en Algérie et dans les pays d'Afrique du Nord (MUSD, 2009-2014).....	59
Tableau III-3 : Evolution du taux de chômage 1999-2013.....	62
Tableau III-4 : Evolution du taux de chômage selon le niveau d'instruction et le sexe 2013 en %.....	63
Tableau III-5 : Répartition des chômeurs par groupe d'âge.....	64
Tableau III-6 : Création d'emploi par les IDE et les investissements locaux en 2013.....	68
Tableau III-7 : Etat récapitulatif des projets d'IDE déclarés par secteur d'activité 2002-2010.....	69
Tableau III-8 : Salaires des cadres catégorie 16 dans les multinationales.....	70

Tables de matières

Introduction générale	01
Chapitre I. Approche théorique des IDE	
Section 01 : Généralité sur l'IDE.....	05
1- Définition.....	06
1.1- Définition de la CNUCED.....	06
1.2- Définition de l'IDE selon le FMI.....	06
1.3- Définition de l'IDE selon l'OCDE.....	07
2- Définition des firmes multinationales (FMN).....	07
3- Les formes des IDE.....	08
3.1- La succursale.....	08
3.2- Le partenariat.....	08
3.3- La filiale.....	09
3.4- La joint-venture.....	09
3.5- La concession de marque/cession de licence.....	10
3.6- La franchise.....	10
3.7- La sous-traitance.....	11
3.8- Autre formes.....	11
4- Les structures des IDE.....	12
4.1- La structure horizontale.....	12
4.2- La structure verticale.....	13
5- Les facteurs déterminants des IDE.....	13
5.1- Les déterminants d'ordre économique.....	14
5.2- Les déterminants d'ordre institutionnel.....	15
Section 02 : Evolution et répartition géographique des IDE dans le monde.....	16
1- Evolution des IDE dans le monde.....	16
1.1- L'âge d'or des IDE (1800-1914).....	16
1.2- La période entre les deux guerres (1914-1938).....	17
1.3- Période des « trente glorieuses », de la fin de la 2 ^{ème} guerre mondiale à 1973	18
1.4- Période entre 1980-2000	19
1.5- La période allant de 2000 à nos jours.....	20
2- La répartition géographique des IDE dans le monde.....	23
2.1- L'Europe.....	23
2.2- L'Afrique.....	24
2.3- L'Asie.....	25
2.4 -L'Amérique latine et Caraïbes	26
Section 03 : L'impact des IDE sur la croissance et le développement économique	27
1- L'impact des IDE sur l'économie d'accueil.....	27
1.1- L'impact positif sur l'économie d'accueil.....	27
1.2- L'impact négatif sur l'économie d'accueil.....	30
2- L'impact des IDE sur l'économie d'origine.....	32
2.1- L'impacts positifs sur l'économie d'origine.....	32
2.2- Impacts négatifs sur le pays d'origine.....	33
Conclusion.....	34

Chapitre II : Les IDE et l'emploi

Section 01 : Effets des IDE sur le travail	35
1. Définition de quelques concepts	35
1-1 . La population active.....	35
1-2 . L'emploi.....	35
1-3. Le chômage.....	37
2- Effets de l'IDE sur le niveau d'emploi.....	39
Section 02 : L'impact des IDE sur l'emploi	40
1- Dans les pays d'accueil et les pays investisseur.....	40
1-1 . Dans les pays d'accueil des IDE.....	40
1-2. Dans les pays investisseur	41
2- Impacts des IDE Sur les conditions de travail dans les pays d'accueil.....	42
2-1. Impacts sur les salaires.....	42
2-2. Impacts sur les conditions non salariales.....	44
Section 03 : Les EMN et sont effets sur les conditions de travail	45
1. L'importance croissance des IDE réalisés par les EMN.....	45
2. Les Effets directs des IDE sur les salaires et les conditions de travail dans les filiales étrangers des Entreprises multinationales	48
3. Les effets indirects de l'IDE sur les salaires et les conditions de travail dans les entreprises locales.....	49
4. Comparaison des conditions d'emploi et de productivité entre les EMN et les entrepris locales.....	51
Conclusion.....	53
Chapitre III : Les IDE et l'emploi en Algérie	54
Section 01 : L'évolution et les flux des IDE en Algérie	54
1- L'évolution des flux des IDE en Algérie.....	54
1-1. La première période (1970-1994)	54
1-2. La deuxième période (à partir de 1995).....	55
2- Flux et tendances des IDE en Algérie.....	56
3- Le stock d'IDE.....	58
Section 02 : La question du chômage en Algérie	60
1- Les causes du chômage en Algérie.....	60
1.1. Modèle de développement adopté	60
1-2. La dépendance économique au secteur des hydrocarbures	60
1-3. L'ajustement structurel	61
1-4. Le progrès technique et le niveau de formation	62
2- Les caractéristiques du chômage en Algérie.....	62
2-1. Evolution de taux de chômage en Algérie.....	62
2-2. Le chômage et le niveau d'instruction.....	63
2-3. Chômage par tranche d'âge.....	64
3- Effets du chômage en Algérie	64
4- Principales caractéristiques du marché du travail en Algérie.....	65
4-1. Dominance du secteur privé avec des emplois temporaires en hausse	

continue.....	65
4-2. Un chômage surtout urbain, avec une plus grande vulnérabilité des femmes et des jeunes.....	66
4-3. Dynamique ralentie de l’informel	66
4-4. Les flux migratoires – appel à la main d’œuvre étrangère.....	66
Section 03 : Impact des IDE sur le marché de travail en Algérie	67
1. Les IDE et la création de l’emploi.....	68
2. Les IDE et les niveaux de salaires.....	69
3. Les IDE et les conditions de travail.....	71
Conclusion.....	71
Conclusion général	73

Les investissements directs étrangers et l'emploi, en Algérie état des lieux et perspectives

Résumé

Compte tenu de l'expérience de nombreux pays, l'IDE (investissement direct étranger) est considéré aujourd'hui comme un facteur de développement et cela grâce aux effets bénéfiques qu'ils engendrent sur les pays d'accueils.

En effet, dès l'indépendance, l'Algérie a mis beaucoup d'efforts pour attirer le capital étranger et l'intégrer dans sa politique de développement économique et social.

L'objet de ce travail est traité l'effet que peut avoir l'investissement direct étranger sur la création d'emploi en Algérie. Il a été illustré par l'étude de cas de l'impact des investissements directs étrangers sur le marché de travail

La question des IDE suscite beaucoup d'interrogation en matière de son impact sur l'emploi et les conditions de travail dont ils instaurent sur le pays d'accueil.

Mots Clés : Investissement Direct Etranger (IDE) ; Entreprise Multinational (EMN) ; Salaire ; Emploi.